
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Huitième séance – Mardi 23 juin 2015, à 20 h 30

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Marie Barbey-Chappuis, M. Eric Bertinat, M^{mes} Laurence Corpataux, Maria Vittoria Romano et M. Jean Rossiaud.*

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder, maire, M. Guillaume Barazzone, vice-président, M. Rémy Pagani, M^{me} Sandrine Salerno et M. Sami Kanaan, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 11 juin 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour lundi 22 juin et mardi 23 juin 2015, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, veuillez regagner vos places, nous poursuivons... Vous serez bientôt en vacances, dans un petit moins de quatre heures... Je passe la parole à M^{me} le maire, Esther Alder, car il y a des réponses à quelques questions orales posées hier.

3. Questions orales.

M^{me} Esther Alder, maire. Merci, Monsieur le président. Je réponds à une question de M. Baud qui nous avait échappé... Elle portait sur les frais de déplacement lors du Festival livre, petite enfance et familles. Sachez d'abord que, lorsque cette manifestation se tenait aux Bastions – elle a lieu maintenant à la villa Calandrini à Conches –, les spectacles étaient déjà payants. Il en coûtait 5 francs par enfant et par adulte et 3 francs pour une institution. Les autres activités étaient gratuites.

A la Maison de la créativité, il y a des spectacles, des contes, des musiciens, des animations autour du livre. Le prix d'entrée est de 5 francs par demi-journée et permet d'accéder à l'ensemble des activités. L'Eveil culturel et artistique de la petite enfance est dans une phase de transition. Son passage de la Madeleine des enfants à la Maison de la créativité (villa Calandrini) a été effectif au 1^{er} juin. Un bilan du festival sera effectué, et vous en aurez connaissance.

A l'époque où ce festival se déroulait aux Bastions, la question du transport se posait tout autant pour les familles n'habitant pas aux alentours directs du parc. Selon le site des Transports publics genevois, les enfants accompagnés de moins de 6 ans voyagent gratuitement, pour un minimum de huit enfants, et c'est le cas pour les institutions de la petite enfance. De 6 à 15 ans, ils bénéficient de tarifs réduits.

Autre question orale, celle des petits cadeaux, ces petites lampes de poche fabriquées en Chine qui vous ont été données par les employé-e-s Service du Conseil municipal lorsque vous êtes entrés en fonction. Sachez qu'ils sont abso-

lument désolés. Ils n'ont pas pensé commettre une bévue. On leur a rappelé que le Conseil administratif soutenait le commerce de proximité et on leur a demandé qu'ils veillent à l'avenir à travailler avec des entreprises locales. Voilà, ils sont désolés.

Le président. Merci, Madame le maire. Nous poursuivons avec les objets dont vous avez accepté l'urgence hier.

4. Projet de délibération du 24 juin 2014 de MM. Daniel Sormanni, Pascal Spuhler, Laurent Leisi et Daniel-Dany Pastore: «Maîtriser l'endettement (bis)» (PRD-90)¹.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

Il est utile de rappeler que même avec un compte de fonctionnement à l'équilibre il n'est pas possible de stabiliser, voire de diminuer la dette de la Ville de Genève. En effet, si les investissements sont supérieurs à l'autofinancement généré avec des finances à l'équilibre, la dette continue à augmenter.

Vu le niveau actuel des investissements de la Ville de Genève et du manque d'autofinancement, le niveau de la dette a augmenté de 200 millions de francs ces deux dernières années, faisant passer la dette de 1,4 milliard à 1,6 milliard de francs.

Cette augmentation n'est pas soutenable dans la durée et il convient de prévoir un «frein à l'endettement» afin de limiter les risques liés à une remontée des taux d'intérêt et, à long terme, d'agir de manière responsable pour ne pas léguer le fardeau d'une dette insoutenable aux générations futures.

Afin de maintenir à la Ville de Genève une capacité d'agir sur les défis qui l'attendent, il est primordial de freiner et de répartir dans le temps les dépenses d'investissements.

Le meilleur moyen est de réguler les crédits d'engagement et de rendre attentif le Conseil municipal aux montants votés qui s'empilent et atteignent des niveaux trop importants.

¹ «Mémorial 172^e année»: Renvoi en commission refusé, 2535. «Mémorial 173^e année»: Motion d'ordonnement, 475.

C'est pourquoi, passé un certain niveau financier d'endettement, il faut restreindre la capacité du Conseil municipal à adopter de nouveaux crédits d'engagement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – Le patrimoine administratif est composé des actifs détenus par la Ville de Genève pour l'accomplissement direct des tâches publiques. Le patrimoine financier est composé des actifs détenus par la Ville de Genève pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital et qui peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques.

Art. 2. – La somme des emprunts à court, moyen et long termes figurant au passif des états financiers individuels de la Ville de Genève représente l'endettement de la Ville de Genève.

Art. 3. – L'objectif à long terme de la Ville de Genève est de limiter l'endettement à un montant maximum équivalent au total des revenus du compte de résultat des états financiers individuel de la Ville de Genève de l'année écoulée.

Art. 4. – Tant que l'objectif visé à l'article 3 n'est pas atteint, les mesures suivantes s'appliquent:

- a) Si l'endettement dépasse 1,8 milliard de francs, à l'exception des crédits de renouvellement, le Conseil municipal ne peut adopter que des crédits d'engagement qui autorisent des dépenses à caractère urgent. La majorité des deux tiers de ses membres est requise.
- b) Si l'endettement dépasse 2 milliards de francs, l'adoption par le Conseil municipal de crédits d'engagement, à l'exception des crédits de renouvellement, doit être acceptée par les deux tiers de ses membres et être accompagnée d'une augmentation des centimes additionnels de 2 unités ou d'une économie de charge de 31 millions de francs, soumis au référendum obligatoire.

Préconsultation

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'ai déposé ce projet de délibération il y a quelque temps, cependant je crois qu'il est tout à fait d'actualité, le but étant de parvenir à maîtriser l'endettement. Il ne s'agit pas de ne plus faire d'investissements, mais de parvenir à fixer un cadre. Un montant d'investissements est fixé dans le cadre du budget que nous votons à la fin de l'année, néanmoins vous savez très bien que le Conseil administratif n'est pas tenu de s'y conformer. Je crois que cette situation est un peu désagréable – pour ne pas dire un autre mot. A partir du moment où le Conseil municipal décide d'une enveloppe, il faudrait si possible que le Conseil administratif s'y conforme.

Evidemment, il y a toujours quelques surprises... Je vous rappelle qu'on avait depuis de nombreuses années un budget d'investissements de 100 millions de francs. Il était renouvelé régulièrement et, lors de la deuxième année de la précédente législature, notre cher magistrat aux travaux a dépensé 153,8 millions de francs. C'était juste 50% de plus... Je crois donc qu'il est grand temps d'examiner comment on va désormais appréhender la façon d'investir de sorte qu'on puisse contrôler et surtout maîtriser notre endettement.

Je vous invite tout simplement à renvoyer enfin pour étude ce projet de délibération à la commission des finances, qui en fera ce qu'elle décidera d'en faire. Je vous en remercie par avance.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur le projet de délibération est acceptée par 38 oui contre 32 non.
(Remarque de M^{me} Frigenti Empana.)

Le président. On a démarré la séance il y a cinq minutes... J'ai sonné pour le démarrage. Si les gens ne sont pas là, Madame, je suis désolé... Je donne la parole à M. Grégoire Carasso.

M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président. La droite élargie – le Parti démocrate-chrétien, le Parti libéral-radical, l'Union démocratique du centre et le Mouvement citoyens genevois – entre en matière sur ce texte... sans doute sous le coup de l'émotion; je me limiterai à ces paroles, Monsieur le président. Cette proposition a été rédigée par notre collègue Daniel Sormanni, qui a siégé un certain nombre de décennies dans les rangs socialistes, en tout cas deux, et qui est par ailleurs député au Grand Conseil. Elle est également rédigée par son collègue député au Grand Conseil, M. Pascal Spuhler. (Remarque.) Oui, tout le monde le sait, j'en viens au fait... mais vous comprendrez tout de suite ces propos liminaires.

Voilà un projet de délibération dont les deux premiers articles nous citent la loi sur l'administration des communes (LAC), pour nous mettre dans l'ambiance... Il y a ensuite un objectif, un postulat, celui du frein à l'endettement. Je vous le concède volontiers, lorsque ce texte a été rédigé, la droite élargie, qui s'apprête à vouloir travailler sur un frein à l'endettement en Ville de Genève, n'était pas encore majoritaire. Aujourd'hui, elle l'est au niveau du Conseil municipal, comme elle l'est depuis des décennies au Grand Conseil, Monsieur le président – vous le savez aussi bien que moi.

Il s'agit de mettre en évidence que ce Grand Conseil, ce Canton de Genève, cette droite élargie au pouvoir a généré le Canton le plus endetté de Suisse. Mesdames et Messieurs les démocrates-chrétiens, les libéraux-radicaux, de l'Union démocratique du centre et du Mouvement citoyens genevois, au niveau du Grand Conseil, vous avez établi un frein à l'endettement. Il est même question, étant donné vos exploits en termes de maîtrise des finances publiques, de le renforcer dans cette enceinte-là.

Je vous le rappelle, la Ville de Genève est aujourd'hui une collectivité publique qui figure régulièrement parmi les mieux classées de Suisse en termes de gestion financière. Je vois un conseiller municipal s'étonner... député, peut-être, je ne sais pas. Mais venons-en au fait.

Sur les deux dernières législatures, la Ville de Genève a remboursé sa dette à hauteur de 500 millions de francs. Je ne vous fais pas systématiquement l'outrage de qualifier en parallèle les performances financières, budgétaires, de manière générale la mauvaise gestion, aux yeux socialistes, du Canton de Genève. Je ne vous ferai pas cet affront. Nous nous limiterons à mettre en évidence la bonne gestion financière de la Ville de Genève durant ces deux dernières législatures. Elle a remboursé sa dette à hauteur de 500 millions de francs, de un demi-milliard, sans frein à l'endettement et – c'est précieux de le rappeler – alors qu'elle avait une double majorité de gauche au Conseil administratif et au Conseil municipal.

Il est vrai qu'on peut comprendre ce texte que vous nous aviez déposé à l'époque où vous n'étiez pas majoritaires, une droite élargie qui rongait son frein, qui avait envie de poser un frein à l'endettement, considérant qu'elle n'était pas en mesure d'imposer sa marque sur les budgets de fonctionnement, quand bien même ceux-ci avaient été équilibrés ces dernières années. Sur le volet des investissements, vous n'aviez pas non plus cette capacité de refuser des propositions, considérant qu'elles allaient, sur le moment, dans la durée, avec leur amortissement, impacter la situation financière de la Ville de Genève et sa dette.

Mais aujourd'hui, vous êtes majoritaires. Vous avez la possibilité de refuser les investissements. Si tant est que cette belle droite élargie – du Parti démocrate-

chrétien jusqu'au Mouvement citoyens genevois – a quelque cohérence que ce soit d'un point de vue politique, on l'a vue en tout cas se manifester ce soir, avec la demande de traitement en urgence, comme si vous n'aviez pas réalisé que vous étiez majoritaires maintenant pour discuter de ce texte sur le frein à l'endettement. Alors que ce frein, Mesdames et Messieurs, si cette droite élargie fait sens – et vous le démontrez ce soir –, il est entre vos mains. Et nous verrons ce qui adviendra ces prochaines années, alors que la Ville de Genève a autofinancé ses investissements à hauteur de 114% ces dix dernières années. Mais de nouveau, comme vous êtes monomaniaques et sans doute traumatisés par votre mauvaise gestion cantonale, vous débarquez en Ville en oubliant que vous y êtes devenus majoritaires, alors il s'agit de marquer le coup... Vous aurez compris la position socialiste, dans ses fondamentaux, pour une collectivité publique, la Ville de Genève, qui figure parmi les villes les mieux gérées de Suisse: ce frein à l'endettement a quelque chose de décalé, d'inadéquat, dirons-nous.

Sur la forme, vous nous proposez un projet de délibération. M. Daniel Sormanni, tout à l'heure, dans cette volonté de marquer le coup symboliquement, ne nous a pas dit s'il souhaitait que nous votions cet objet sur le siège ou s'il était préférable d'aller l'étudier en commission des finances. Vous nous le direz sans doute plus tard dans la discussion, mais je pense, à moins que vous ne souhaitiez le voter sur le siège ce soir, qu'il faudra sans doute nous expliquer en commission des finances en quoi, par exemple, les crédits de renouvellement sont pertinents – à tout le moins au sens de la LAC, que ces messieurs députés connaissent bien –, en quoi les crédits d'engagement qui autorisent des dépenses à caractère urgent relèvent d'une compétence du Conseil administratif. (*Brouhaha.*) Je sens bien que mon message vous agace, j'en ai pleinement conscience... Vous n'avez pas encore réalisé que le pouvoir des démocrates-chrétiens, du Parti libéral-radical, de l'Union démocratique du centre et du Mouvement citoyens genevois était entre vos mains.

Vous nous proposez un texte mal rédigé, qui ne respecte pas le droit supérieur, la LAC, que vous maîtrisez, par ailleurs, au Grand Conseil. Bref, vous nous proposez un torchon. Il avait un tant soit peu de pertinence lorsque vous étiez minoritaires. Il nous donne l'impression aujourd'hui d'être simplement d'un autre temps. Parce que si vous voulez que la Ville de Genève soit encore plus performante en matière de gestion publique, vous êtes majoritaires pour refuser les crédits de rénovation du Grand Théâtre, les crédits sur la Nouvelle Comédie, sur le Musée d'art et d'histoire, ou bientôt sur le Pavillon de la danse. Vous êtes majoritaires pour ça, de la même manière que vous l'êtes sur le budget de fonctionnement, vous avez d'ailleurs exprimé votre vision de la législature dans un courrier que vous avez signé. Ce texte n'a donc aucun sens, au-delà du fait qu'il est particulièrement mal rédigé. Voilà la position du groupe socialiste. Vous aurez compris la raison pour laquelle nous avons refusé tout à l'heure son entrée en matière. (*Applaudissements.*)

M. Adrien Genecand (LR). Sur la question de la cohérence, Monsieur Carasso – vous lui transmettez ou pas, Monsieur le président –, je prends volontiers des leçons, quoique je ferais un peu profil bas, sachant que vous faites élire vos magistrats depuis vingt-cinq ans avec des communistes... (*Applaudissements.*) La question de la cohérence et des alliances nauséabondes étant passée, la question qui a l'air d'être fondamentale pour vous étant passée, j'en viens au fond du sujet et à la bonne gestion financière de cette Ville de Genève.

Vous n'avez pas bien géré la Ville de Genève, sur les bancs d'en face. C'est faux! Vous avez largement sous-investi dans le patrimoine public. Vous avez, au mépris de tout ce que vous faites semblant de défendre à longueur d'année, sous-investi dans le logement social, le patrimoine culturel et administratif, dans ce qui appartient à toutes et tous, dans ce qui, finalement, nous a été légué par nos ancêtres. Et c'est purement à cause de cela que la dette a diminué. Les investissements redémarrent depuis Pagani, il faut lui laisser ça peut-être un peu... Au-delà de ça, cela fait vingt-cinq ans que les investissements ont massivement diminué, notamment dans notre patrimoine public de pur logement social. Et c'est grâce à ce sous-investissement que vous avez réduit votre dette, par exemple à la Cité-Jonction, que je connais bien. Alors si vous êtes fiers que notre patrimoine public soit insalubre, notamment en matière de logement social, eh bien, restez-le, mais il n'y a pas de quoi être fier...

On peut, en outre, faire des ratios sur l'excellence de la Ville de Genève. Moi, je vous rappelle qu'on fait dire ce qu'on veut aux ratios. A l'époque, vous nous aviez sorti les chiffres de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), selon lesquels la Ville de Genève était exceptionnelle. Or, l'IDHEAP a dit l'année passée que la Ville de Genève était la pire des villes romandes, à peu de choses près... Les ratios, ils bougent ou ils ne bougent pas. Sur le fond, sur la légalité de l'affaire, on n'a pas le droit de faire de budgets déficitaires. A partir de là, il n'y a pas de quoi monter sur ses grands chevaux en disant que c'est exceptionnel. La loi nous interdit de faire des budgets déficitaires. Vous n'allez tout de même pas vous féliciter de faire des budgets positifs à hauteur de 16 000 francs! Cela ne représente même pas 30 francs par jour... Quand le budget se monte à 1 milliard de francs, c'est ridicule.

Ce frein à l'endettement a fait la pérennité et l'excellence du système suisse. C'est ce qui fait que la Suisse fonctionne, contrairement à tous les autres pays en Europe. On ne vit pas au-dessus de nos moyens. On s'arrête quand on doit s'arrêter. On dilue les investissements dans le temps. On fait ce qui est nécessaire et, quand on n'a pas les sous, on ne le fait pas. Ce n'est manifestement pas ce que vous voulez faire ce soir. Cela m'est égal. Si cette majorité décide d'aller dans ce sens, tant mieux pour nous, pour nos enfants.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je dois dire que M. Carasso est particulièrement en verve ce soir pour nous insulter et employer des termes que je lui laisserai assumer... D'abord, il faut peut-être remettre l'église au milieu du village à propos de cette prétendue magnifique gestion de la Ville de Genève, qui a réduit l'endettement de 500 millions de francs. Déjà, c'est faux. Ce ne sont pas les bons chiffres. Vous savez très bien que c'est moins et que cela ne concerne pas la législature qui vient de s'achever, Monsieur Carasso. Cela concerne la précédente législature, celle où il y a une réduction de la dette... mais pas de 500 millions.

Dans la législature qui vient de s'achever, on a assisté à une augmentation de la dette. Elle a d'abord été stabilisée pendant les deux premières années, ensuite elle a augmenté d'environ 50 millions de francs. Je crois donc que vous faites fausse route. Vous faites fausse route, un, dans votre démonstration, deux, dans votre analyse. Je crois que vous le savez bien, mais que vous ne voulez pas reconnaître que la gestion de la Ville de Genève, quoi qu'on puisse en dire, n'était pas si fantastique que ça.

Je ne vais pas revenir sur ce que j'ai déjà dit au sujet des analyses de *Bilan*. Il a d'abord encensé la Ville, ensuite il a fait une autre analyse. Et ce n'est pas seulement dû à la recapitalisation de la CAP (CAP Prévoyance), qui a évidemment plombé les comptes cette année-là. Pourquoi a-t-on d'ailleurs dû recapitaliser la CAP? Peut-être parce qu'on n'a pas prélevé suffisamment de cotisations aux générations précédentes! Là aussi, c'est une mauvaise gestion.

Je rejoins également les propos de M. Genecand concernant l'entretien du patrimoine. J'étais au Conseil municipal. Vous pouvez peut-être m'en donner la responsabilité si ça vous arrange, mais j'étais un sur quatre-vingts. Elle était partagée entre tous les bancs. Cela étant, pendant des années, les investissements de la Ville de Genève se montaient à 40, 50, 60 millions par année; le patrimoine n'était donc évidemment pas entretenu. La Ville de Genève était en difficulté tout simplement, on était dans une période de creux économique. Et on est en train d'y retourner...

Vous avez mis le bandeau, les lunettes noires, et vous continuez de penser qu'il n'y a pas de problèmes, qu'on pourra continuer à aller de l'avant. Venez avec un budget et des investissements encore plus élevés, vous verrez comme le budget va passer la rampe dans cette enceinte-ci... Je crois que vous êtes dans la déraison. Voilà quatre ans qu'on vous dit que vous êtes dans la déraison. Revenez un peu à la raison! Ce n'est pas une question d'avoir la majorité ou non. Pas de beaucoup, d'ailleurs... Il suffit qu'on en ait trois qui aillent aux toilettes et quatre qui se grattent le nez dans la salle à côté pour que la majorité change. Telle n'est pas la problématique. Elle a plutôt trait au fait que nous voulons nous assurer de la pérennité de la Ville de Genève et de ses prestations, ce dont vous ne vous souciez guère, finalement, puisque vous ne voulez pas voir les choses telles qu'elles sont.

Et puis, il y a des investissements qui sont absolument à faire, notamment dans l'entretien de notre patrimoine. Cela a été très mal fait. Lorsqu'il faudra présenter les crédits d'entretien des immeubles de la Jonction – les tours de la Jonction –, ce sera pire que les Minoteries! Ce ne sera pas 100 millions de francs mais peut-être 300 ou 400 millions. (*Exclamation.*) Dieu sait encore ce que vous allez nous proposer! Et il y a d'autres immeubles qui ne sont pas entretenus depuis des lustres, notamment à la rue Ernest-Pictet, des immeubles très hauts de 12 étages, qui vont donc coûter très cher à notre municipalité.

Peut-être qu'il faudra effectuer des choix! Il faudra entretenir ce patrimoine pour qu'il ait encore une valeur afin de continuer de remettre aux locataires des appartements à des coûts raisonnables. Et pour les financer, il faudra peut-être restreindre le budget de fonctionnement, Mesdames et Messieurs! (*Exclamations.*) Ah, ben oui! On n'aura pas le choix! Vous voulez continuer d'emprunter, d'augmenter la dette, de la faire exploser? Eh bien, nous, nous ne le voulons pas! Nous voulons que cet entretien soit fait, mais nous voulons fixer une barre. C'est le but de ce projet de délibération.

Si M. Carasso dit que c'est un torchon, c'est son problème. Je crois, au contraire, qu'il est très bien rédigé. Il est basé sur ce qui s'est fait au Canton, et il présente au moins un avantage: il ouvre une discussion. Peut-être que ce n'est pas cette forme-là qu'il faudra adopter, peut-être en est-ce une autre. Eh bien, faites-nous des propositions intelligentes et concrètes! Une chose est sûre, on doit maîtriser nos investissements pour pouvoir continuer d'en faire, assurer la pérennité des finances de la Ville de Genève et, par conséquent, de ses prestations.

Je crois que vous vous trompez en pensant qu'on peut tout simplement continuer comme aujourd'hui et en disant que nous n'avons qu'à refuser les crédits au jour le jour, puisque nous avons la majorité. Non, ce n'est pas comme ça que ça se fait. Un certain nombre de crédits sont votés. Ils sont dans le pot de M. Pagani. Je ne sais plus de tête de combien il dispose exactement, ça se monte à 700, 800 ou 900 millions... Il puise dedans comme il veut, quand il veut, au rythme qu'il veut. C'est justement ce que nous ne voulons pas, ce n'est pas force de lui avoir demandé depuis quatre ans d'essayer de faire autrement, de nous proposer un programme en fonction du pot dont il dispose. Ce qu'on vote ici est une chose, mais une fois qu'on remplit le pot, le magistrat choisit quand il y va et le rythme auquel il y va. Cela, nous ne le voulons pas, car c'est comme ça qu'on est arrivé à 154 millions de francs d'investissements la deuxième année, alors que le budget ne se montait qu'à 100 millions. Nous ne le voulons pas, nous ne le voulons plus. Il faut faire autrement.

Et pour faire autrement, il faut voter notre projet, puisque, selon la LAC justement, le montant d'investissement fixé dans le cadre du budget ne l'est qu'à titre indicatif. Alors il y a d'autres moyens d'y arriver. Ce que nous proposons en est

un. On en discutera à la commission des finances, puisque, une fois les investissements votés dans cette enceinte, il faut aussi en fixer le programme, le rythme d'exécution, et savoir lequel sera prioritaire cette année. Il y aura toute une série d'objets. (*Remarque.*) Alors je vous l'accorde, au Grand Conseil ce n'est peut-être pas le meilleur exemple, mais il y en a un qui est bon. C'est justement de connaître le montant des investissements et ce qui est fait chaque année. On sait ce qui est commencé, ce qui est en cours, à quel rythme et quels investissements se termineront dans l'année. Tout cela donne un montant, ça fait une liste et cette liste est votée. C'est ce qui est fait, et rien d'autre!

Et c'est ce que nous voulons pour le Conseil municipal parce que c'est ainsi qu'on avance et qu'on reste dans un cadre qui peut être maîtrisé par la Ville de Genève. Nous ne voulons justement pas que la Ville de Genève se retrouve dans la difficulté que connaît l'Etat aujourd'hui avec une dette de plus de 13 milliards de francs. J'ai dit.

M. Alfonso Gomez (Ve). J'ai bien entendu que nous aurions pu prendre exemple sur le Canton, s'agissant des investissements et du maintien de nos actifs. C'est vrai que les écoles du cycle d'orientation et du post-obligatoire sont un véritable exemple de maintien des actifs... C'est vrai qu'en matière de maintien des routes cantonales – M. Sormanni nous le rappelle régulièrement – l'investissement du Canton est un véritable exemple. C'est vrai que la traversée de la rade ou la tranchée de Vézenaz sont des exemples des plus efficaces et des plus efficaces au niveau de l'utilisation des ressources. Je crois que ce n'était vraiment pas les exemples à donner.

C'est assez surprenant, la dette de la Ville de Genève, effectivement, est montée à 1,8 milliard jusque dans les années 2001, 2002, je ne me souviens plus exactement. Jusque-là, alors que nous étions en pleine croissance, alors que l'économie allait bien, la Ville de Genève a fortement augmenté sa dette. Qui gouvernait à ce moment-là? Je vous le donne en mille... Eh oui, c'était la droite. A chaque fois que la droite gouverne, je ne sais pas comment ils font, mais ils ont ce don particulier d'augmenter la dette. Comment font-ils? Eh bien, c'est assez simple, ce n'est pas un mystère. Ils appliquent la méthode du «ciseau assassin» – permettez-moi de l'exprimer ainsi – qui consiste non pas à s'adapter aux niveaux des recettes mais à les baisser, à systématiquement abaisser les impôts.

Dès que vous avez une situation économique un tant soit peu favorable, qui permette de mener une véritable politique d'investissement, eh ben non, il faut absolument abaisser les impôts... Qui est en première ligne, par exemple pour abaisser les impôts sur les entreprises par le biais de la deuxième ou de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE)? C'est le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical! Qui est en première ligne pour abaisser encore les recettes

au niveau de la taxe professionnelle? Toujours les mêmes! Qui est en première ligne également pour changer de méthode de taxation? Toujours les mêmes...

Aujourd'hui, il y a cette volonté de paralyser l'Etat et la fonction publique en proposant de manière systématique une baisse des recettes. Avec ce projet de délibération, on est un peu dans la même logique. La Ville de Genève va devoir faire face à toute une série d'investissements. Vouloir voter aujourd'hui cette délibération, c'est vouloir bloquer à nouveau la politique et les moyens de la politique financière de la Ville de Genève. Nous, les Verts, ne voterons pas ce projet de délibération. Si par malheur la majorité de ce Conseil l'accepte, nous demandons au moins de le renvoyer en commission pour qu'on en discute de fond en comble.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Mon préopinant a eu la sagesse de parler *ad rem*, comme on dit en art oratoire, c'est-à-dire du sujet, et non *ad hominem*, comme l'a fait le précédent orateur socialiste pendant tout son discours. Permettez-moi de vous faire part de mon dégoût de la méthode qui consiste à répéter, séance après séance, des insultes et des attaques personnelles, que ce soit à l'encontre de membres d'un groupe ou d'un groupe entier. C'est un moyen tout à fait honteux, tout à fait bas d'essayer de faire changer l'opinion publique, surtout lorsqu'on vient de perdre une votation particulièrement importante. J'en suis profondément choquée. Nous voulons que cela cesse, car se faire traiter de toutes sortes de noms d'oiseaux pendant des années commence à susciter une certaine colère... (*Commentaire.*) Ce n'est pas une méthode oratoire, ce n'est pas une façon d'utiliser la rhétorique que de systématiquement tomber sur les personnes au lieu de parler du sujet. J'estime que l'on peut parler de soi, parler de son parti, de son travail. Cependant attaquer systématiquement toujours les mêmes devient non seulement lassant mais aussi nauséabond.

M^{me} Vera Figurek (EàG). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, notre groupe Ensemble à gauche s'associe bien évidemment à ce qui a été dit par le représentant du groupe socialiste. En effet, la maîtrise de cette dette par la municipalité et le Conseil administratif, de gauche depuis quelques années, a été exemplaire, au regard du fait que nous n'avons pas coupé dans les prestations à la population et que les postes de travail de la fonction municipale ont tous été conservés.

Cela dit, nous trouvons qu'il est un peu surréaliste, Monsieur le président, de discuter de cette proposition de l'extrême droite qui, nous le rappelons, est l'alliée de la droite, étant donné que nous avons maintenant une nouvelle force en puissance. Vous venez de dire, Monsieur Sormanni – vous transmettez, Monsieur le président –, que vous voulez freiner l'endettement en diminuant le budget de

fonctionnement. Alors nous nous réjouissons de voir quelles coupes «à la hache» vous nous proposerez pour freiner l'endettement, Mesdames et Messieurs.

Il convient de rappeler à celles et ceux qui ne seraient peut-être pas au clair – mais j'espère que vous l'êtes toutes et tous – que le budget de fonctionnement consiste tout de même en postes de travail. Alors j'ai un peu de mal à comprendre comment vous voulez «relancer» entre guillemets l'économie et baisser la dette, en supprimant des postes de travail et en envoyant les personnes au chômage, voire à l'aide sociale.

Mesdames et Messieurs, nous le savons, le Mouvement citoyens genevois est tout à fait bien représenté au Grand Conseil, notamment par son magistrat, M. Poggia. Monsieur le président, vous transmettez à M^{me} Magnin, qui ne souhaite pas qu'on fasse d'attaques personnelles, que je ne m'attaque pas à la personne mais au magistrat qui représente son groupe. Or, que nous a proposé ce magistrat au budget précédent pour freiner cet endettement et diminuer le budget de fonctionnement, lui qui est tout de même en charge du social et qui doit se soucier des personnes pour qu'elles ne tombent pas dans la précarité? Une économie sur le dos de celles qui sont à l'Hospice général. C'était quand même une économie de 10 millions de francs. Et comment, en outre, le Grand Conseil à majorité de droite et d'extrême droite gère-t-il son budget, lui qui a lui-même 13 milliards de francs de déficit? M. Dal Busco, qui est aux Finances, nous dit qu'ils veulent descendre à 8 milliards de francs mais qu'ils ne savent pas trop comment parce que l'économie va mal...

On sait comment ils vont faire, on sait ce qu'ils nous préparent... Ils nous ont habitués dans le passé, alors qu'ils n'avaient pas cette large majorité, à couper dans des pans entiers de l'administration, c'est-à-dire dans des postes de travail, en faisant des privatisations cachées sous prétexte que l'on relance l'emploi si on crée des postes de travail, en l'occurrence des emplois de solidarité qui sont une catastrophe. Les magistrats de droite qui les ont initiés nous disent eux-mêmes que ce système arrive au bout et qu'il ne relance ni l'emploi ni l'économie. C'est ce à quoi on a assisté: à une précarisation de la population.

On coupe dans les postes de travail municipaux, on privatise, on crée du dumping salarial et, le pire de tout, bien sûr, on sort les gens des statistiques du chômage. On les met à l'aide sociale, c'est beaucoup mieux... Voilà ce qu'on nous propose. Moi aussi, Monsieur le président, je peux venir dire qu'on va faire des économies, qu'on ne sait pas très bien comment mais qu'on vous le dira au budget... Alors on vous attend au budget, Mesdames et Messieurs. On vous attend... Nous, nous voulons que les postes de travail soient garantis, que les prestations à la population soient garanties, car les citoyens et les citoyennes paient leurs impôts et ont le droit d'avoir des services à la population, comme le droit à la santé.

On voit, en effet, ce que votre magistrat Poggia a fait au niveau des hôpitaux. Vous ne pouvez pas dire que ça marche tellement bien! On voit ce que vous nous proposez en termes de logement. Vous voulez du logement social? Mais créez-le, Mesdames et Messieurs, vous êtes majoritaires au Grand Conseil... (*Exclamations.*) Vous ne créez que des PPE! Pour ça, vous êtes toujours là, alignés couverts! Et vous nous dites qu'on n'a pas entretenu le patrimoine bâti! Où étiez-vous il y a vingt ans quand vous aviez la majorité? Vous achetiez des bâtiments sans les entretenir... (*Exclamations.*) Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, il faut aussi prendre vos responsabilités. Pour couronner le tout, vous voulez créer de la richesse et nous proposer des rentrées fiscales en diminuant celles-ci et en faisant des cadeaux aux riches, aux entreprises. (*Exclamations.*) Les forfaits fiscaux vous vont très bien... Je peux aussi hurler plus fort que vous, Mesdames et Messieurs du Mouvement citoyens genevois. Le RIE III va très bien. Tout ça va bien. Mais la Ville de Genève a des reports de charges et n'a pas les financements qui suivent. C'est vous qui nous asséchez, Mesdames et Messieurs, c'est pourquoi nous n'acceptons pas votre petite leçon de morale.

J'espère néanmoins que vous direz à vos magistrats cantonaux qu'ils nous laissent quand même, dans le cadre de la répartition des tâches Canton-communes – parce que tel sera l'enjeu maintenant –, des budgets pour financer toutes sortes d'institutions, avec les postes de travail qui vont avec, les postes de fonctionnement. Ou alors, en effet, on les cantonalise, et vous assumerez vos responsabilités. Parce que c'est facile de reporter des charges sociales, des charges culturelles sur la Ville et nous dire après que la dette ne va pas trop fort...

Je vous signale d'ailleurs, Mesdames et Messieurs, qu'à chaque fois qu'on vous propose des budgets équilibrés vous voulez tout de même tailler dans le lard sans rien proposer. Lors du budget précédent, le groupe Ensemble à gauche vous a proposé toutes sortes de rentrées fiscales – sur les frais de route, les pompiers –, toutes sortes de choses que vous avez refusées, Mesdames et Messieurs. Ne nous dites donc pas que vous vous souciez du bien-être de la population. C'est totalement faux. Peut-être que vous faites encore illusion auprès de certaines et certains, mais ils se rendront compte au budget 2016 de la façon dont vous gèrerez la Ville de Genève. Et c'est là où nous vous attendons, Mesdames et Messieurs, et que nous aurons un vrai débat plutôt que de dire ici qu'on va diminuer la dette en inventant des chiffres, comme vous avez l'habitude de le faire au coin d'une table... 1,8 milliard, 2 milliards, allez... pourquoi pas 31 millions? Nous vous attendons en commission des finances et au budget au mois de décembre. (*Applaudissements.*)

(La présidence est momentanément assurée par M. Rémy Burri, vice-président.)

M. Adrien Genecand (LR). Concernant les chiffres, il faut relire le projet... Effectivement, le projet vise à introduire un frein à l'endettement, rien de plus, rien de moins. Vous pouvez apprécier ou ne pas apprécier la démarche, c'est une démarche appliquée au niveau fédéral et cantonal. Vous pouvez ne pas vouloir un frein à l'endettement, il faut simplement le dire.

Vous voulez qu'on fasse des comparaisons avec le Canton... Je veux bien, sauf que c'est un peu compliqué et que cela n'a pas, pour une raison assez simple, vraiment d'intérêt dans ce débat. Pour comparer la dette du Canton et celle de la Ville, il faut regarder la dette versus ce qu'on produit fiscalement chaque année. Si on fait un ratio, en Ville, on est entre 130 et 140% de dette par rapport à nos revenus. Au niveau du Canton, je pense que le ratio se situe entre 150 et 160%. C'est effectivement un peu plus élevé.

Il n'y a pas de données pour la Ville. C'est malheureux parce que c'est ce qui nous permet d'analyser la dette au niveau européen et mondial, puisqu'on compare la dette en fonction du produit intérieur brut. Il n'y a pas de statistique pour la Ville de Genève. Cela étant, je ne suis pas sûr que la comparaison soit si flamboyante que ça et, dans les deux cas, ça n'a finalement aucune importance, car on ne peut se satisfaire ni de la dette du Canton ni de celle de la Ville. Mais c'est probablement la différence fondamentale entre vous et nous: le souci ou pas de réduire la dette, la volonté ou pas de la rembourser, si c'est à nous de la payer, de la supporter ou si c'est aux générations futures parce qu'on n'aura pas été capables de prendre une décision aujourd'hui.

Je me permets juste une petite digression pour revenir aux propos de M. Gomez, qui nous expliquait que la droite était majoritaire en Ville de Genève en 2001. Je vais vous lire, Monsieur Gomez, qui étaient alors les magistrats parce que c'est malheureusement un peu compliqué... On va prendre le premier, c'est mon favori du point de vue des grandes alliances de cohérence... C'était André Hediger. Vous vous souvenez d'André Hediger? C'est quand même le dernier magistrat à l'exécutif d'une grande ville du monde qui était communiste. Vous vous rappelez ce qu'est le communisme, Monsieur Gomez? Vous voulez que je vous donne le nombre de morts, le modèle social, le modèle économique? C'était le premier des magistrats à l'exécutif de cette ville en 2001. Il était accompagné de M. Ferrazino, qui était d'extrême gauche, de M. Vaissade, qui était Vert, de M. Tornare, qui était socialiste, et de M. Muller, qui était alors le seul représentant de droite. (*Brouhaha.*)

Concrètement, vous pouvez la tourner comme vous voulez, ça fait vingt-cinq ans que vous gouvernez avec les communistes dans cette Ville de Genève, que ça vous plaise ou non, et que vous faites absolument n'importe quoi parce que vous n'avez pas – et heureusement – le pouvoir au niveau du Canton. La question fondamentale dans cette petite guéguerre autour de la dette, autour des revenus et des charges en Ville de Genève, est intimement liée – que vous le vouliez ou non – à ce

que sont nos compétences par rapport à celles du Canton et à ce qu'il en adviendra dans la nouvelle répartition des tâches.

Tout le monde le dit, le problème à Genève est d'avoir un Canton centralisateur qui renferme l'immense majorité des compétences. (*Remarque.*) Non, le Canton de Genève n'est pas décentralisé. Cela a été prouvé statistiquement. J'ai même largement été corrigé – cela a été vérifié plusieurs fois. Le Canton de Genève est un canton centralisateur qui regroupe l'immense majorité des compétences et donc une grande majorité des recettes aussi. Sauf que, si on regarde concrètement ce que touche la Ville de Genève, elle reçoit plus de la moitié de toutes les recettes communales, alors qu'elle ne représente que 40% de la population. Vous comprendrez bien, Mesdames et Messieurs, qu'elle touche en fait 20% des recettes communales, et que cela fait donc défaut aux autres communes pour appliquer la même politique sociale, notamment en matière de logements, à l'image de celle que vous voulez promouvoir.

En parlant de logement social, Madame Figurek, on ne va pas recommencer avec la faible, voire l'anémique, voire la misérable production de logements sociaux de votre magistrat Pagani! On attend toujours la tour des Grottes... Vous vous souvenez de la tour des Grottes? Ça tombe mal, elle se situe dans son quartier... C'est dommage, il s'agissait de construire 40 logements sociaux. Ça fait huit ans qu'on les attend. Ils ne sont toujours pas faits. Pourquoi? Probablement parce que c'est dans le quartier historique de M. Pagani.

Le nombre de logements construits par la Ville de Genève ne se monte même pas à 300 logements sur huit ans. Vous pouvez dire ce que vous voulez sur les PPE et ce genre de choses, cela n'a aucune importance, et le peuple genevois l'a très clairement dit dans les urnes. La seule chose qui permettra de corriger cette crise du logement, c'est de créer du logement. C'est ce que vous vous acharnez à combattre depuis que vous avez instauré la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) (LDTR) parce que ça fait vivre une partie d'entre vous.

La pénurie de logements fait vivre une partie d'entre vous. Or, pour combattre cette crise, il faut créer du logement – c'est la seule réalité de cette crise – et c'est ce que vous avez misérablement échoué à faire particulièrement en matière de logement social, alors que vous êtes aux commandes depuis vingt-cinq ans en Ville de Genève.

M. Daniel Sormanni (MCG). Il est tout de même bon de rappeler un certain nombre de fondamentaux. Je ne vois pas en quoi cette proposition bloquerait quoi que ce soit pour l'instant dans le budget de la Ville, ni sur le plan du fonctionnement ni sur le plan des investissements.

Je n'ai jamais dit – et je ne le souhaite pas non plus – que parce qu'on envisage à terme de maîtriser la dette on va commencer à licencier les travailleurs et les travailleuses de la Ville de Genève. Ce sont juste des mensonges. Mais c'est l'habitude d'Ensemble à gauche... (*Remarque de M^{me} Figurek.*) S'il vous plaît, Madame, je vous ai écoutée, alors vous m'écoutez! (*Brouhaha.*) Il faut que je parle plus fort ou bien? (*Exclamations.*) Ouais, ouais... Bon, les mensonges habituels d'Ensemble à gauche sont connus.

Le président. S'il vous plaît, prenez votre temps, Monsieur Sormanni...

M. Daniel Sormanni. Ça vous fait mal au ventre d'avoir perdu les élections, de ne plus avoir la majorité. Ça, ça vous dérange évidemment... (*Exclamation.*) Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, la dette de la Ville de Genève se monte à 1450 millions de francs. Le projet de délibération qui vous est soumis, que je voulais a priori renvoyer à la commission des finances parce que je vais dans le sens de l'ouverture, fixe la barre à 1,8 milliard. Je vous le dis honnêtement, on en est encore loin! Je ne vois donc pas en quoi il y aurait un danger immédiat pour quoi que ce soit. Simplement, nous devons devancer les choses et prendre nos précautions pour éviter justement que la Ville ne se retrouve dans la situation inextricable dans laquelle se trouve aujourd'hui le Canton. Et nous n'avons pas parlé de recettes, de rien du tout. Nous avons juste dit qu'il y a un certain nombre de mesures à prendre dans le cas où les barrières telles qu'elles sont indiquées dans ce projet de délibération sont atteintes.

Et cela n'a pas été fait sur un coin de table, Madame Figurek. Il faut apprendre à calculer... Le centime additionnel correspond à une augmentation de deux unités ou à une économie de 31 millions de francs. Il faut regarder vos comptes, comme ça vous aurez le chiffre. Il n'a pas été écrit sur une nappe de bistrot, contrairement à ce que vous pouvez penser, et à ce que vous avez dit, d'ailleurs. Mais cela fait partie de vos stratégies...

L'Alternative a été au pouvoir pendant vingt-quatre ans. Vingt-quatre ans... Et ça continue encore à l'exécutif. Alors, ne venez pas donner des leçons sur la gestion! Car il faudrait remonter tellement loin que même vous ne pourriez plus ressortir les chiffres. Il faudrait les retrouver dans des archives très anciennes. Vous n'avez donc pas à donner de leçons.

Aujourd'hui, pour éviter ces difficultés, il faut prendre un certain nombre de précautions. Vous n'avez pas voulu les prendre pendant ces quatre ans, ne serait-ce qu'en affichant une certaine prudence dans la gestion des investissements et du budget de fonctionnement, qui n'a pas arrêté d'augmenter. A un moment donné, il faut bien le faire pour éviter de devoir prendre des mesures qui pourraient être

douloureuses, puisqu'on ne pourra tout simplement plus payer. Je crois que là est la bonne gestion. Ce n'est pas en mettant des œillères, comme ce qu'on fait avec les chevaux pour qu'ils aillent tout droit et trois fois plus vite. Telle est la démarche que nous vous proposons.

Pour ma part, j'étais ouvert pour que l'on renvoie cet objet à la commission des finances. Mais si vous voulez mettre les pieds au mur, on va faire le *forcing* et le voter sur le siège. Je ne crois pas que ce soit l'objectif. Moi, je ne le souhaitais pas. Par contre, si vous nous poussez dans nos derniers retranchements, on finira par le faire, comme ça le débat sera clos...

(La présidence est reprise par M. Carlos Medeiros, président.)

Le président. Monsieur Sormanni, vous demandez le renvoi en commission des finances? *(M. Sormanni acquiesce.)* La parole est à M. Grégoire Carasso.

M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président. Franchement, si des partis se sentent au pied du mur, si M. Sormanni a envie de voter sur le siège un texte que le Parti libéral-radical ou le Parti démocrate-chrétien n'ont manifestement pas lu, parce que vous ne nous avez pas habitués à ce type de rédaction, moi je vous dis: «Votez-le sur le siège!» Je peux même vous offrir quelques abstentions, si vous n'êtes pas au complet au moment du vote... *(Rires.)*

Et vous transmettez mes excuses à M^{me} Magnin. Si le fait d'avoir qualifié MM. Sormanni et Spuhler de «députés» est devenu une insulte dans cette enceinte municipale, je vous promets, je ne le ferai plus. Si j'ai fait référence tout à l'heure à votre double mandat, ou plutôt à votre qualité de députés, Messieurs, c'est parce que vous étiez censés connaître la LAC. Comme il est peut-être question d'un vote sur le siège, autant que ce soit su.

Ce projet de délibération était bien loin dans l'ordre du jour. Pour ma part, cela fait longtemps que je ne l'avais pas relu. J'ai eu le plaisir de le faire à la pause, mais je ne suis pas sûr que le Parti démocrate-chrétien, le Parti libéral-radical et l'Union démocratique du centre, qui ne l'ont pas rédigé, savent, par exemple, que la majorité des deux tiers n'est pas permise au sens de la LAC. S'agissant des centimes additionnels, M. Sormanni devrait le savoir – et c'est pourquoi je faisais référence à son expérience municipale, puisqu'il a siégé pendant vingt ans dans les rangs socialistes, et maintenant depuis cinq ans dans ceux du MCG –, ils ne se votent pas en cours d'année. Il pourrait savoir aussi, tout comme son collègue Spuhler, qu'un référendum obligatoire, au sens de la LAC, n'est pas possible.

Et je terminerai avec un dernier point... un et demi. On entend de jolies contradictions dans les rangs des soutiens amateurs en faveur de ce texte consistant à dire tantôt que la gauche n'a pas suffisamment entretenu son patrimoine, tantôt qu'elle a trop investi. Mettez-vous d'accord! Ça promet de jolies séances autour d'un hypothétique et illégal frein à l'endettement. (*Remarque.*)

Je voulais enfin mettre en évidence, parce que c'est piquant, non pas le fait que ce projet de délibération soit mal rédigé, mais que la droite élargie s'y engouffre, comme pour marquer quelque chose de symbolique. Les alliances que le Parti socialiste, les Verts et Ensemble à gauche passent en Ville de Genève depuis vingt-cinq années sont officielles. Elles sont ouvertes et elles sont validées dans nos discours et par notre électorat. (*Brouhaha.*) Or, si ce sujet est si sensible pour vous ce soir, Mesdames et Messieurs du Parti démocrate-chrétien, c'est parce que, pour une bonne partie de vos électeurs, la grande alliance avec le Mouvement citoyens genevois n'est pas encore tout à fait digérée. (*Applaudissements.*)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Mesdames et Messieurs, je ne sais pas si vous voterez ce texte sur le siège, mais c'est vrai que deux ou trois points de la formulation actuelle, proposée par le Mouvement citoyens genevois, sont problématiques – je n'y reviendrai pas ce soir.

La réflexion de ce groupe part certainement d'une bonne intention: avoir un débat politique sur le niveau des investissements, sur les outils financiers qui permettent de maîtriser l'endettement de la Ville. Il est d'ailleurs maîtrisé – vous y avez vous-même fait référence, Monsieur Sormanni, en rappelant que la Ville avait augmenté son endettement de 50 millions de francs. Vous conviendrez, en effet, que c'est une somme relativement peu significative sur un budget qui dépasse le milliard.

Cela étant, si la volonté politique est tout à fait noble, je note quand même, à la lecture du texte, que l'enceinte est mal choisie. Si vous voulez modifier la LAC, c'est au Grand Conseil qu'il faut le faire, ce n'est pas au Conseil municipal. Si vous voulez introduire un frein à l'endettement communal, c'est également au Grand Conseil qu'il vous faudra statuer, non pas au Conseil municipal de la Ville. C'est donc vraiment la casquette de député ou les réseaux que celles et ceux qui y siègent ont auprès de leurs députations qu'il faudra activer. Si l'ambition est de modifier la LAC, si l'ambition est d'avoir un frein à l'endettement communal, il ne faudra pas uniquement discuter avec la Ville mais bien avec les 45 communes.

On le cite rarement dans cette enceinte, le président Longchamp n'arrête pas de rappeler, notamment dans la discussion sur la répartition des charges et compétences entre les communes et le Canton, à quel point les communes sont bien gérées, ont beaucoup de trésorerie et, pour certaines, sont mêmes assises sur des

masses financières confortables. Quand on compare la gestion cantonale et la gestion des communes – et ce n'est pas l'objectif – on se rend compte que les outils dont on dispose aujourd'hui font que les comptes des 45 communes genevoises sont très souvent excédentaires, qu'elles ont toujours des budgets à l'équilibre, sauf exception. Et si c'est le cas, c'est une dérogation qu'elles doivent demander au Canton.

Si les communes, y compris la nôtre, sont dans une forme financière satisfaisante, ce n'est pas uniquement parce qu'elles ont peu de compétences. Là on peut tous rejoindre M. Genecand, et je pense qu'une des grandes ambitions du projet de loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton est bien de donner plus de compétences aux communes. Si les communes de manière générale ont une gestion financière satisfaisante, c'est parce qu'elles ont aujourd'hui des outils, une supervision cantonale assez stricte qui fait qu'elles n'ont pas légalement le droit de faire des déficits. Lorsqu'elles en prévoient budgétairement, elles doivent proposer au Canton un retour à l'équilibre dans l'espace de quatre ans. Si le retour à l'équilibre n'est pas validé par dérogation du Canton, le Service de surveillance des communes ne valide pas le budget.

Vous pouvez donc les uns et les autres sortir de cette salle à 23 h l'esprit tranquille, que ce soient les anciens qui l'auraient oublié ou les nouveaux qui ne le savent pas déjà, les communes n'ont pas la capacité, l'outil politique qui leur permet de faire des budgets déficitaires. Lorsqu'elles en font, elles ont une dérogation du Canton, qui les oblige au retour à l'équilibre dans les quatre ans. Je vois que cela passionne le groupe libéral-radical...

La discussion est intéressante, mais ce n'est pas tellement ce soir que vous devriez l'avoir. Vous l'aurez lorsque vous serez saisis du budget et que vous proposerez, effectivement, la jauge d'investissements que vous souhaitez et, de manière générale, pour discuter de la pertinence des investissements que la Ville réalise et pourquoi. C'est M. Genecand, je crois, qui en parlait. Pourquoi est-ce uniquement à la génération actuelle d'absorber financièrement la dette d'investissement? Vous avez beaucoup de théories en sciences politiques et économiques.

Vous avez validé il y a quelques années la construction de l'école de Chandieu. Qui doit payer le coût de la construction de l'école Chandieu, qui s'amortit sur trente ans? Est-ce uniquement aux citoyens d'aujourd'hui? Ou est-ce aux citoyens d'aujourd'hui et à la génération future? L'école ne profite pas uniquement aux écoliers de la génération actuelle; elle profite aux écoliers des générations suivantes. Et si les collectivités publiques ont des dettes d'investissement, elles les ont parce que l'investissement est un actif au patrimoine de la collectivité publique.

Le remboursement de l'effort d'emprunt qu'il a fallu faire pour enrichir le patrimoine – c'est la logique – doit être assumé, via l'impôt, par la génération actuelle ainsi que par la génération qui va suivre. On peut discuter de cela en

commission des finances. Je parlais d'une école, on peut penser aussi à toutes les infrastructures culturelles et sportives. Lorsque la Ville rénove le Grand Théâtre – et c'est un crédit que vous avez voulu au Conseil municipal, puisque nous ne l'avions pas planifié comme l'un de nos crédits prioritaires –, elle ne le fait pas uniquement pour ses citoyens!

Monsieur Genecand, vous disiez que la Ville a beaucoup d'argent et, en définitive, beaucoup d'argent pour ses prestations. Mais vous savez, Mesdames et Messieurs, les habitantes et habitants de la Ville représentent 36% des utilisateurs du Grand Théâtre. Le reste des utilisateurs viennent d'autres communes, parfois de France voisine et parfois aussi du canton de Vaud. Alors oui, la Ville a un budget important, mais lorsque vous regardez les effets de débordement des politiques publiques que la Ville porte en matière de culture, de sport, de sécurité, d'entretien du patrimoine, en matière d'embellissement et d'entretien des parcs, ce n'est pas uniquement pour les habitants de la Ville. On avait donné ces chiffres pour la précédente législature, et il faudra vraiment qu'on travaille ces documents et qu'on ait ces réflexions ensemble en commission des finances. Vous avez un effet de débordement de 123 millions, qui équivaut au montant des prestations délivrées pour des personnes qui ne sont pas des habitantes et des habitants de la ville, mais de la région.

Quel montant d'investissements? Pourquoi on investit? Pour la génération actuelle ou pour les générations futures? Uniquement pour les habitantes et les habitants de la Ville ou également pour celles et ceux qui utilisent nos espaces publics? Vous savez que le territoire de la ville est composé de 20% d'espaces verts. Quand vous allez dans les parcs de la ville, vous n'avez pas uniquement des habitants de la ville! Il y a aussi des effets de compensation fiscale, on pourra les étudier à l'occasion du budget. Je pense que ce projet de délibération pose aussi toute une série d'autres questions.

De la même façon, M. Genecand disait que c'est une honte, que nous n'avons pas entretenu le patrimoine. Eh bien, dans certains quartiers, on n'a pas entretenu le patrimoine. On n'a pas entretenu le patrimoine à Saint-Gervais ou sur le bas des Grottes. Pourquoi ne l'a-t-on pas entretenu? On ne l'a pas entretenu parce qu'on avait un défaut, indépendamment des majorités. Moi je n'ai pas très bien compris les délires obsessionnels à propos d'André Hediger, que je salue s'il nous regarde depuis Fribourg, j'en doute... Pourquoi n'a-t-on pas entretenu ce patrimoine à la rue des Etuves par exemple? Parce que, lorsque, du temps de Claude Ketterer, on a acheté à la rue des Etuves, sur les Grottes, on n'a pas acheté pour augmenter notre patrimoine de logements sociaux. A la base, on a acheté parce qu'on voulait raser et faire des pénétrantes, parce qu'on était dans une autre optique par rapport à la façon dont la Ville et le Canton allaient se développer et parce qu'on a acheté très bon marché – des immeubles entiers à 50 000 francs – des objets qui étaient voués à la démolition. Aujourd'hui, on n'aurait pas cette opportunité.

Mais ce n'était pas pour les entretenir! Ce n'était pas pour les rénover! Ce n'était pas pour accroître le parc de logements de la Ville! C'était pour les raser et faire des routes. Entre-temps, les choses ont fait que ces projets n'ont jamais vu le jour. Il se trouve qu'on a ce patrimoine et, aujourd'hui, c'est vrai, quand on le rénove, on le rénove à grands frais.

Peut-être que cette législature sera l'occasion d'introduire une nouvelle cohérence. Mais lorsque j'entends qu'on a fait défaut historiquement en matière d'entretien sur certains objets – vous vous en faisiez l'écho, Monsieur Genecand –, c'est faux! On pourra reprendre la discussion, toujours est-il que je n'ai pas vu de franchises majorités, lorsque le Conseil administratif vous a présenté le crédit des Minoteries de 100 millions de francs! Ce crédit avait été accepté à une voix près! Alors on ne peut pas dire tout et son contraire! On ne peut pas dire qu'on veut, qu'on doit entretenir le patrimoine tout en votant à une voix près lorsque le Conseil administratif vous soumet une proposition! Lorsqu'on vous a soumis une proposition relative aux 1-3, rue Lissignol parce qu'on sait que ce sont des immeubles qu'on ne rasera plus et qu'on a donc vraiment maintenant l'obligation d'entretenir, je crois que c'est le Mouvement citoyens genevois qui a fait bascule à ce moment-là... Vous n'étiez pas parmi celles et ceux qui ont voté en levant la main et accepté la proposition.

Donc, moi j'entends le discours sur la dette, le discours sur les investissements, sur l'entretien. Mais si on veut être cohérent jusqu'au bout, il faut voter les projets de rénovation d'entretien du patrimoine que vous soumet le Conseil administratif. J'entends le discours sur le budget, je sais aussi quelles majorités ont permis à la Ville – parfois vous avez fait partie de cette majorité-là, Mesdames et Messieurs du Mouvement citoyens genevois – d'avoir un budget et de continuer à se développer et à remplir les prestations qui sont les siennes, pas uniquement pour ses communiens mais pour la région de manière générale.

Il y a un dernier point que je voudrais aborder. Et j'aimerais fondamentalement – et mes collègues aussi – que nous arrivions à avoir une discussion un peu intelligente sur ce point-là. Je pense qu'on peut rediscuter des standards, des priorités et qu'on peut toujours discuter des jauges mais, en définitive, les enjeux sur le budget, sur les investissements, seront aussi un indicateur sur la capacité que nous avons les uns et les autres, indépendamment des clans – Conseil administratif, Conseil municipal, gauche, droite... –, à projeter Genève dans l'avenir. Si on veut continuer à se regarder le nombril, se montrer frileux sur tous les projets, à ne jamais vouloir avancer, à imaginer que tout pourra toujours se faire dans cinq, dix ou quinze ans, alors on est très bien partis pour poursuivre sur cette voie-là...

Moi je pense que les personnes qui nous ont élus, qu'elles soient de gauche ou de droite – et elles ne se sont pas ruées massivement, à 100% dans les urnes pour nous donner un siège –, attendent tout de même de nous un peu d'ambition, un peu de projets. On a envie que la ville bouge. On a envie que la ville change.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

On a envie d'y croire, on a envie d'avoir des projets. Et pour ça, il faudra prendre des risques. Ils devront être mesurés, cependant vous savez qu'il y a une chose en politique suisse que nous savons très bien faire, à droite comme à gauche, c'est être raisonnables. Je pense que, si on doit être rigoureux, attentifs au budget – et nous le sommes –, on doit quand même avoir un peu d'ambition pour notre ville. Cette ambition devra aussi se traduire par des paris, des risques, par une envie de changer, de modifier le quotidien de celles et ceux qui nous ont élus, qui nous ont fait confiance, mais aussi de tous les autres qui ne se sont pas bougés, qui ne nous ont pas élus parce qu'en définitive ils ne voient parfois pas la différence... C'est donc bien à nous de faire la différence. Et c'est grâce au budget, aux différentes propositions d'investissement, d'amélioration portant sur la ville de Genève, c'est certainement grâce à ces objets-là qu'on pourra faire ensemble la différence. (*Applaudissements de la gauche.*)

Mis aux voix, le renvoi du projet de délibération à la commission des finances est accepté par 38 oui contre 34 non.

5. Résolution du 22 juin 2015 de M^{me} et MM. Tobias Schnebli, Grégoire Carasso et Sandrine Burger: «Pour une solution durable et dans la dignité au problème de l'hébergement des requérants d'asile» (R-187)¹.

PROJET DE RÉOLUTION

Le Conseil municipal soutient les efforts du Conseil administratif pour trouver une solution temporaire digne au problème de l'hébergement des requérantes et requérants d'asile débouté-e-s. Les abris de la protection civile ne constituent pas une solution durable pour héberger ces personnes. Le Conseil municipal appelle le Conseil d'Etat à trouver rapidement une solution durable et humaine dans la mesure où l'hébergement des requérantes et requérants d'asile est une compétence déléguée par la Confédération aux Cantons.

Préconsultation

M. Tobias Schnebli (EàG). Les signataires – les socialistes, Ensemble à gauche et les Verts – demandent à ce Conseil d'adopter cette résolution. Nous avons demandé l'urgence et nous demandons aussi le vote sur le siège. Vous connaissez

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 478.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

tous la situation actuelle de ces requérants d'asile. Ils ont occupé le Grütli pour dénoncer une situation définie, même par des conseillers d'Etat qui ne sont pas du tout de notre bord, comme étant largement insuffisante, voire inhumaine.

Cette résolution est un appel à résoudre une situation inacceptable, et je pense que le Conseil administratif, puisque tout cela se passe en ville de Genève dans un bâtiment qui appartient à la Ville de Genève, a fait de son mieux et d'une manière presque exemplaire pour essayer de résoudre ce problème jusqu'à maintenant. Cette résolution veut donc l'encourager à poursuivre sur la voie de la recherche de solutions, à poursuivre le dialogue avec toutes les parties concernées, et notamment avec le Conseil d'Etat, qu'on a vu jusqu'ici pratiquement se défausser de ses responsabilités dans ce dossier. Ces solutions peuvent être trouvées dans des délais très raisonnables. Beaucoup de propositions ont été faites, y compris publiquement. Il s'agit vraiment de poursuivre pour trouver une solution. Je vous remercie d'adopter cette résolution sur le siège.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la résolution est acceptée par 44 oui contre 28 non.

M. François Bärtschi (MCG). Nous nous trouvons face à des pompiers pyromanes qui mettent le feu à une situation et qui ensuite nous donnent l'impression qu'ils veulent la sauver. On a créé un problème de toutes pièces, alors que cela fait des mois que l'autorité cantonale essaie de trouver des solutions. Elle en a d'ailleurs trouvé, puisque de nouveaux logements ont été construits pour les requérants d'asile. Personne n'en a parlé dans les médias. Il y a une complicité des médias dominants sur ce sujet-là et il y a une complicité d'une certaine classe politique, qui cherche uniquement les problèmes quand il y en a.

Le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé trouve des solutions, les meilleures solutions qui soient pour que les familles ne restent pas en plein air, qu'elles soient logées quelque part et pour que les personnes, qu'elles soient sous le coup d'une non-entrée en matière ou qu'elles soient délinquantes, trouvent malgré tout un toit dans des abris antiatomiques pour la période la plus limitée possible. Il y a des urgences, il y a des difficultés. Il y a aussi la difficulté de construire, puisque chaque fois que l'on construit ce genre d'installations il y a des oppositions, qu'on le veuille ou non.

Nous avons déposé avec le Parti libéral-radical l'amendement suivant:

Projet d'amendement

«Le Conseil municipal de la Ville de Genève demande au Conseil administratif de rendre le centre culturel du Grütli à sa vocation première et de refuser toute

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

mise à disposition du domaine public ou privé de la Ville de Genève à destination du collectif d'occupation du Grütli.

»Pour cette raison, le Conseil municipal soutient la démarche du Conseil d'Etat de privilégier des familles de réfugiés plutôt que des requérants d'asile déboutés. Il demande ainsi au Conseil administratif de joindre ses efforts à ceux du Conseil d'Etat en vue de faire accepter à ces requérants leur transfert dans des abris PCi ou tout autre lieu que l'Hospice général mettra à leur disposition.»

Cet amendement demande plus ou moins la même chose que la résolution, mais un peu plus décemment, non pas de manière agressive, car le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé fait un travail important. L'attitude du Conseil administratif est un peu irresponsable. Il attaque, il met de l'huile sur le feu à partir d'une situation humaine délicate. Il ne faut jamais oublier, en effet, qu'il y a des êtres humains. On ne peut pas les instrumentaliser et les utiliser à une fin politique. Il faut trouver une solution pour ces gens, qui ont un destin délicat et difficile. C'est ce que nous essayons de faire. C'est ce que nous faisons au niveau cantonal. Malheureusement, ce n'est pas aussi évident que ça lorsqu'il s'agit de loger 500 personnes, qui sont arrivées sur Genève.

Face à cette irresponsabilité, il est vrai qu'il faut que nous intervenions au niveau du Grütli, que nous trouvions des solutions. Je pense que l'Hospice général est tout à fait indiqué pour s'occuper de ce genre de problèmes. Il y a une humanité qui est tout à fait dans la tradition genevoise. On ne va pas traiter ces personnes des pires noms, comme certains se hasardent à le faire. Je crois qu'il y a une bonne ligne à suivre. C'est ce que nous demandons. Nous demandons que l'on trouve de bonnes solutions, que les choses rentrent dans un certain ordre, pour le bien des gens, pour le bien, d'abord, des gens qui ont été utilisés dans ce Grütli. C'est ce que cet amendement propose, et nous vous demandons de l'accepter.

M. Emmanuel Deonna (S). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, permettez-moi de revenir sur le fond du débat, l'occupation du Grütli, et de dissiper quelques malentendus et contrevérités, à l'appui bien sûr de ce que demandent les motionnaires et à l'encontre de ce projet d'amendement, qui est d'une mauvaise foi assez évidente.

Les requérants d'asile qui résident en ce moment à la Maison des arts du Grütli ne peuvent en aucune manière être considérés comme des squatters. La Ville de Genève a décidé librement d'accueillir ces migrants, afin de leur épargner l'insulte d'un séjour indigne dans des abris de la protection civile... (*exclamations*) ...où la situation s'est aggravée depuis quelques mois après l'incendie au foyer des Tattes. Tous les requérants d'asile, d'ailleurs, ne sont pas déboutés.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

De plus, contrairement aux recrues de notre armée de milice, à laquelle vous vous identifiez si bien, certains séjournent dans ces abris PCi pendant des mois, voire pendant des années. En hébergeant les requérants à la Maison des arts du Grütli, la Ville de Genève refuse d'employer des solutions à courte vue. Elle veut juste, tout comme le Parti socialiste, envoyer un signal clair au Conseil d'Etat pour qu'il assume maintenant ses responsabilités.

Vous parliez de nouveaux logements, Monsieur le conseiller municipal. Je ne sais pas où vous les avez vus, où ils ont été construits. Comme l'a rappelé le Parti socialiste dans un communiqué paru avant-hier, l'Hospice général a identifié en 2009 un manque de plus de 300 places dans le dispositif d'hébergement des migrants. L'augmentation des demandes d'hébergement était donc attendue. Rien n'a été fait. Tous les jours, les médias nous rendent attentifs aux drames des naufragés en Méditerranée, au parcours désespéré des migrants, des réfugiés provenant de Syrie, d'Erythrée, plus récemment du Yémen. Le Conseil d'Etat doit donc maintenant prendre ses responsabilités et trouver des solutions urgentes et exceptionnelles pour pallier cette situation.

Les conditions sociosanitaires dans ces abris sont désastreuses. Les experts ont alerté le Parti socialiste, les œuvres d'entraide, les associations de défense des migrants des dangers encourus par les réfugiés pour leur santé physique et psychique, et ce à plusieurs reprises depuis plusieurs mois, notamment à propos de la diffusion possible d'une épidémie de gale. La situation est particulièrement mauvaise, à Genève aussi, pour les requérants mineurs non accompagnés. Elle est bien meilleure dans les cantons de Vaud et du Valais du point de vue de l'hébergement et de leur taux d'encadrement.

Les élus vaudois ont d'ailleurs récemment montré l'exemple. Ils ont anticipé le débat qui se tiendra aux Chambres sur la restructuration du domaine de l'asile. Ils ont dénoncé la politique restrictive en matière d'asile de la Confédération, en particulier la multiplication des renvois vers l'Italie. D'après le Tribunal fédéral, je vous le rappelle, ces renvois sont inexigibles tant la situation est désastreuse dans ce pays pour ceux que l'on renvoie. Elle est comparable en fait à la situation de ceux qui restent dans des abris sans lumière toute la journée.

Alors que l'on vient de fêter les 150 ans de la naissance du droit international humanitaire et qu'on ne cesse de vanter les vertus de la Genève humanitaire, de la Genève internationale – carrefour de paix, cité des droits humains –, votre réaction hier dans le débat d'urgence sur la résolution R-186 m'a laissé vraiment pan-tois. Pas plus tard que ce matin, nous avons encore reçu une invitation à assister à la remise du prestigieux prix Martin Ennals pour les droits humains. On ne peut pas tirer fierté à longueur d'année de cet héritage vertueux de la Genève internationale des droits humains et, en même temps, ne montrer aucune compassion ni aucun intérêt pour le sort des requérants d'asile qui affluent dans la cité. (*Excla-*

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

mations.) Il est aussi de notre responsabilité de lutter contre les relents isolationnistes et xénophobes qui se cachent maladroitement derrière cette attitude égoïste vis-à-vis des réfugiés qui affluent à Genève.

Les revendications du collectif d'occupation du Grütli doivent au moins être entendues. Le médiateur chargé de relayer les préoccupations des parties – le collectif d'occupation du Grütli, la Ville et le Conseil d'Etat –, et qui était parmi nous à la tribune, doit pouvoir continuer à effectuer son travail sans qu'aucune pression ne soit exercée sur lui. Le Conseil d'Etat et en particulier le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie et le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé doivent assumer leur responsabilité. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Pagan (UDC). Mon propos sera court. Le groupe de l'Union démocratique du centre a refusé l'entrée en matière sur cette résolution. Nous maintenons notre position, et nous refusons également l'amendement du Mouvement citoyens genevois. Il appartient au Conseil administratif de prendre ses responsabilités, et c'est ce qu'il a déjà essayé de faire en nommant un médiateur. Nous estimons que la mission du médiateur n'est pas terminée et qu'elle doit se poursuivre jusqu'à son terme. D'ici là, nous n'entendons pas polémiquer davantage, car nous estimons que nous devons faire confiance au Conseil administratif. Nous le remercions d'avance de ses efforts.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). C'est un gros problème et je suis très étonné... Qui êtes-vous en face? Que faites-vous? Pour qui travaillez-vous? N'avez-vous aucune vision de l'avenir? Aujourd'hui, nous en sommes là, il y a 60 demandeurs d'asile malmenés à gauche et à droite, d'accord! Je crois qu'il y a encore des places au Kempinski... Peut-être que le Conseil administratif va leur offrir des chambres avec le logement complet! 60 aujourd'hui, demain: 2000! C'est ça qu'on va léguer à nos enfants, à nos petits-enfants? Il faut penser aux conséquences dans le futur!

On fait une petite jurisprudence par-ci par-là... Ces gens ne sont d'ailleurs pas très reposants, et je suis poli, je me retiens... Avez-vous pensé aux personnes qui travaillent au Grütli dans ces conditions? Moi, je ne comprends pas le Conseil administratif... Ecoutez, j'ai reçu grâce à vous un ordinateur tout neuf. Les messages arrivent, mais ce n'est pas vous, c'est la population qui me parle et qui me dit: «Mais faites quelque chose! On ne va pas continuer comme ça! On va bouger! C'est intolérable! Qu'est-ce qui arrivera demain?» Moi, je n'ose même plus me promener dans le quartier! (*Exclamations.*) Ah, ouais? Voulez-vous vraiment perdre encore du temps à ne pas comprendre ce que je suis en train de vous dire?

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

A la pause, tout à l'heure à 19 h, j'ai rencontré des gens qui travaillent à côté et qui m'ont expliqué comment les requérants s'amuse. Alors c'est très bien qu'ils s'occupent. Ils font même du sport en pleine ville, en envoyant des ballons dans la circulation. Il ne s'est rien passé de grave. Merci, Seigneur, qui veille sur nous...

S'il vous plaît! D'abord, charité bien ordonnée commence par soi-même! Nous sommes à Genève, on s'occupe d'abord de nos gens, de Genève. Il y a des gens dans la précarité. Evidemment, vous, vous regardez le chien qui tire sur sa chaîne, qui grogne et qui hurle! Par contre, le chien qui gémit au fond de sa niche parce qu'il n'a rien pour survivre correctement dans cette ville – je parle des retraités ou des étudiants qui sont dans la précarité –, pour eux, vous n'êtes pas là! Vous n'êtes pas là! Vous êtes des Bisounours!

Une voix. Ce n'est pas vrai!

M. Daniel-Dany Pastore. Je vais vous dire une chose. Le silence des pantoufles est peut-être plus dangereux que le claquement des bottes. Je vous remercie.

Le président. Monsieur Pastore... Vous vous adressez à moi, pas directement à nos collègues. Adressez-vous au président, s'il vous plaît... La parole est à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président. Le groupe démocrate-chrétien partage la préoccupation des auteurs de la résolution en ce qui concerne la question de l'hébergement des requérants d'asile déboutés. Loger durant une longue période dans un abri vingt-quatre heures sur vingt-quatre n'est pas des conditions de vie acceptables, dignes d'être vécues dans une ville comme Genève.

Si nous partageons le fond de cette revendication, en revanche, nous déplorons vivement la gestion et l'instrumentalisation de cette affaire par une partie du Conseil administratif, notamment par l'extrême gauche. Dès le départ, l'occupation de la Maison des arts du Grütli a été faite sur incitation d'un magistrat de la gauche. Il y a eu ensuite la possibilité d'intervenir pour libérer les lieux. Il semble assez logique qu'un lieu culturel, une maison des arts et de la culture ne serve pas de lieu d'hébergement ni de lieu d'occupation – cela a largement été dit.

Voilà une dizaine de jours que deux magistrats de l'Alternative, Sami Kanaan et Esther Alder, nous disent tous les jours qu'ils ont fixé un ultimatum. Le Conseil administratif se fait marcher dessus... Il est clairement pour nous de la compétence du Conseil administratif de gérer cette affaire, c'est pourquoi nous nous abstenons sur cette résolution.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

M. François Bärtschi (MCG). Je voulais revenir sur certaines contrevérités qui ont été dites dans cette enceinte – d'autres ont paru dans la presse – concernant le fait que le conseiller d'Etat et le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé n'auraient rien fait. Rien fait? Ils ont construit 106 logements au mois de mars pour des réfugiés, pour des migrants. Combien la Ville de Genève a-t-elle construit de logements pendant ce temps pour ces personnes? Aucun, zéro, nul, *nada*. Et on parle ici de 30 personnes. Je veux bien que ces 30 personnes soient importantes! Mais il ne faut pas dire, comme l'a fait l'un de mes préopinants, que rien n'a été fait au niveau cantonal, que je disais des âneries quand j'indiquais que le Canton était intervenu et qu'il avait construit des logements. Les médias ont d'ailleurs été silencieux à ce propos, les médias qui, maintenant, relaient de manière très importante les problèmes de 30 personnes...

Il n'empêche qu'on a construit 106 studios pour des réfugiés au centre d'hébergement pour requérants d'asile de Feuillasse à Meyrin. Chacun peut le vérifier, même si cela va être difficile, car il y a eu très peu d'informations. Il y a eu une sorte d'oukaze, cela n'intéressait pas, il n'y avait pas d'éléments médiatiques à l'époque, donc personne n'en a parlé. Mais un travail a été fait. Un travail est fait par l'Hospice général, par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie/le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. Il suffit de se renseigner un peu, on peut avoir les informations!

Et il y a encore beaucoup plus grave, car un de nos conseillers municipaux – Jean-Philippe Haas, pour ne pas le nommer, qui attendait sa fille devant le Grütli, a failli se faire lyncher. (*Remarque.*) C'est vrai, il ne l'a pas dit, toujours est-il qu'on vit dans une situation de terrorisme, d'insécurité. Elle est créée par les intérêts de quelques-uns, qui sont représentés dans cette enceinte. Ce n'est pas tolérable. Il n'est pas tolérable de dire des contrevérités. Il n'est pas tolérable d'utiliser la violence, il n'est pas tolérable d'utiliser la force quand on est dans un régime démocratique.

M. Pierre Gauthier (EàG). Chères et chers collègues, je crois que nous oublions toutes et tous les causes de cette situation. Nous oublions que la déstabilisation du monde est principalement due, chers amis de la droite... (*brouhaha*) à un transfert de pouvoir qui échappe de plus en plus aux autorités étatiques et nationales pour se trouver gérées quasiment exclusivement – et d'une manière tout à fait dictatoriale, dans certains cas – par des puissances financières mondialisées qui dynamitent complètement les économies des pays dans lesquelles elles sévissent, car il s'agit vraiment de sévices.

Nous oublions que ce qui a été appelé il y a quelque temps «la guerre contre le terrorisme» a engendré une recrudescence du terrorisme et l'émergence de groupes terroristes, tels que Daech ou Boko Haram. Aujourd'hui, les personnes

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

dont nous parlons ne sont que la tête de pont d'un système de migrations, de fuites, de refuges, qui ne va que s'amplifier. Nous devrions prendre la mesure du drame qui est en train de se vivre ailleurs que sur notre îlot de tranquillité magnifique qu'est la Suisse, voire l'Europe.

La résolution n'est qu'une déclaration. Ce n'est ni un engagement ni un objet coercitif. C'est une déclaration qui demande simplement au Conseil administratif de faire d'une certaine façon pression sur le Conseil d'Etat, qui est responsable, qui doit répondre de la situation afin de lui trouver une solution durable et humaine. Ce n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Nous demandons simplement que le Conseil d'Etat assume ses responsabilités et trouve une solution durable et humaine. Ce n'est vraiment pas quelque chose d'extraordinaire.

Il faut aussi rappeler que le droit humanitaire international est né ici à Genève. Nous avons donc tous une forme de responsabilité historique vis-à-vis de personnes qui sont victimes de situations les dépassant totalement. Je vous engage à relire l'ouvrage qui s'appelle *Un souvenir de Solférino*, peut-être un peu désuet dans son style. Il a été écrit par Henry Dunant. (*Brouhaha.*) Je vous incite à le relire. C'est quelque chose d'extrêmement intéressant, qui permet de dépasser un peu le côté psychorigide que l'on voit parfois en face de moi.

C'est vrai que les personnes dont on parle sont aujourd'hui peut-être à la limite des normes légales. Mais ce sont avant tout des êtres humains. Et c'est en tant que tels que nous devons les respecter dans leur humanité.

M. Simon Brandt (LR). Il est toujours compliqué de parler après Pierre Gauthier, car il arrive toujours à amener le débat à une telle hauteur qu'on a peur de redescendre et de se faire mal... Je pourrais débattre des heures de la situation internationale, que je suis avec autant d'intérêt que vous, Monsieur le conseiller municipal. Malheureusement, dans le cas d'espèce, je vais revenir de manière plus terre à terre sur ce qui concerne notre municipalité, dans la mesure où nous ne sommes que conseillers municipaux. Si dans une autre vie, Monsieur Gauthier – vous transmettez, Monsieur le président –, nous étions tous les deux délégués à l'Organisation des Nations unies, c'est avec plaisir que nous pourrions débattre des situations qui font que la Ville de Genève est aujourd'hui au bout d'une chaîne qu'elle ne maîtrise pas et qu'elle doit gérer des conséquences qu'elle n'a pas non plus souhaitées. C'est peut-être, cependant, un mot un tout petit peu fort...

En effet, depuis une semaine, on a l'impression que le Conseil administratif, avec toute la générosité qui est la sienne, est dépassé par les événements un peu plus tous les jours. Ces requérants sont entrés au Grütli au motif qu'ils avaient des revendications. Ils devaient rester vingt-quatre heures. Après vingt-quatre heures,

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

ils ne sont pas partis; on a rajouté encore vingt-quatre heures, et ça fait maintenant une semaine. On a une grande méfiance à l'égard du Conseil administratif dans ce dossier, car on a l'impression qu'il est dépassé par les événements et qu'il a lancé une machine qu'il ne sait plus comment arrêter.

On a lu il y a deux jours que le Conseil administratif avait proposé des locaux au Seujet et que ceux-ci avaient été refusés par le collectif au motif qu'il y avait des contrôles de police dans le quartier. Mais de qui se moque-t-on? On peut parler, effectivement, de l'esprit de Solférino. Parlons aussi de *De l'esprit des lois* de Montesquieu, qui dit que la loi est la même pour tous. Ainsi, si on n'a rien fait, on n'a rien à craindre de la police...

Si demain le groupe libéral-radical occupe un bâtiment municipal (*rires*) et dit qu'il n'en sortira pas tant que vous n'appliquerez pas la politique qu'il souhaite, croyez-vous très sérieusement que le Conseil administratif nous laisserait dans le bâtiment municipal et viendrait négocier avec nous? Evidemment que non! Si demain les concitoyens qui nous regardent et qui ne trouvent pas de logement plantent leurs tentes sur la plaine de Plainpalais en disant qu'ils ne partiront pas de là tant que le Conseil administratif ne leur aura pas donné un logement décent et à bas prix – un quatre-pièces à 1000 francs par mois –, pensez-vous très sérieusement que le Conseil administratif entrerait en matière? C'est exactement la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Je crois que nous serons tous d'accord pour dire que, dans un monde idéal, personne ne devrait dormir dans un abri PCi, qui plus est quand on est requérant d'asile. Malheureusement, dans le cas d'espèce, nous ne sommes pas dans un monde idéal. Nous devons gérer des conséquences que nous n'avons pas voulues et, avec l'arrivée prochaine de familles de réfugiés, nous avons un choix à faire. Il consiste à protéger les plus faibles. Dans le cas d'espèce, ce sont les familles, en l'occurrence les familles syriennes qui ont fui le conflit. Ce ne sont pas des requérants déboutés – je dis bien déboutés – dont la vocation première, à partir du moment où ils sont déboutés, est de quitter le pays. Que les conditions dans des abris PCi soient difficiles, d'accord! Mais elles ont l'air quand même plus humaines que celles qui prévalent dans leur pays d'origine! J'aimerais d'ailleurs vous rappeler que, si ces gens estiment qu'on les accueille trop mal, ils peuvent rentrer dans leur pays d'origine demain, de manière volontaire et sans aucun accord de réadmission!

On nous dit que le Canton n'a pas fait correctement son travail. C'est faux! Le Canton a proposé à ces gens des abris PCi. Les gens ont refusé. Eh bien, qu'ils assument maintenant leur choix! On fait de la publicité depuis des jours autour du sort d'une trentaine de personnes qui ont refusé d'aller dans un abri PCi. Par contre, on ne parle pas d'un certain nombre d'autres requérants qui ont accepté d'y aller. Et si aujourd'hui une solution était trouvée pour mettre

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

ces personnes ailleurs que dans un abri PCi, c'est d'abord ceux qui ont accepté d'y aller qui devraient être relogés, plutôt que des gens qui ont refusé d'y aller, même une nuit.

Par ailleurs, j'entends ce soir qu'on y enfermerait ces personnes pendant vingt-quatre heures. Mais il n'y a rien de plus faux! On leur demande d'aller y dormir. La journée, ils ont le droit de sortir! Personne ne veut les enfermer dans des abris PCi! Seulement, aujourd'hui, on doit gérer l'arrivée de nombreux réfugiés et on manque de lieux d'accueil. Dans le cas d'espèce, étant donné qu'on ne peut pas loger ces requérants ailleurs que dans les abris PCi, on doit bien les mettre là.

Faisons une autre comparaison. Un abri PCi ne serait pas décent? D'accord! Mais est-il plus décent de camper depuis une semaine dans la Maison des arts du Grütli? Non! C'est quand même plus décent à mon sens d'aller dormir dans un abri PCi. Ce qui est surtout indécent, de façon plus générale, c'est la récupération politique à laquelle certains s'adonnent...

Ce matin, j'ai lu avec un énorme intérêt un article de la *Tribune de Genève* dans lequel l'une de nos concitoyennes, qui a accueilli le dénommé Ayop à son domicile pendant trois semaines, si je me rappelle bien, fait son retour d'expérience. Alors faisons un autre calcul. Il y a une trentaine de requérants au Grütli et plusieurs centaines de personnes ont manifesté pour dire qu'on devait trouver une solution humaine. Mais si tous ces donneurs de leçons, qu'ils soient dans cette salle ou en dehors, logeaient ces requérants d'asile à tour de rôle, la crise serait terminée! (*Applaudissements.*) Si vous êtes plusieurs centaines à vous sentir concernés, eh bien, accueillez-les à votre domicile à tour de rôle, comme l'a fait notre concitoyenne! Ou alors, de grâce, cessez d'être hypocrites! Parce qu'à entendre beaucoup de ceux qui nous donnent des leçons ce soir – et je conclurai par là –, les beaux principes s'arrêtent non pas dans la salle du Conseil municipal mais sur le pas de leur porte.

M. Alfonso Gomez (Ve). C'est bien ce que je craignais, il y a une tentative de mettre le feu à cette problématique, qui est une véritable tragédie. J'aimerais rappeler – mais vous le savez bien – qu'il y a des dizaines, des centaines de personnes qui meurent tous les jours en Méditerranée. Aujourd'hui, on parle de 30 personnes. Il est question de trouver une solution institutionnelle pour 30 personnes. Manifestement on n'y arrive pas dans ce canton, qui est l'un des plus riches du monde. On entend aujourd'hui des déclarations absolument abominables au sujet de 30 personnes, alors j'aimerais tout de même rendre hommage aux habitants d'une petite île qui s'appelle Lampedusa, qui ne tarissent pas d'efforts – et d'efforts institutionnels – pour accueillir depuis une année près de 25 000 personnes...

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

Je tiens à souligner que je salue néanmoins le discours de M. Jacques Pagan, qui était tout empreint de sagesse, même si je ne partage pas ses conclusions. Nous ne sommes pas en train de parler de finances. Nous sommes en train de parler de personnes humaines. Nous l'avions dit il y a quelques mois, il s'agit de ne pas mettre dans des abris PCi ou d'envisager d'y mettre des gens qui, souvent, depuis plusieurs années pour certains d'entre eux, ont traversé plusieurs pays, subi plusieurs exactions et vécu de véritables horreurs.

Il s'agit d'avoir une attitude, de mener une politique d'accueil digne de ce nom. Je ne sais pas si le Conseil d'Etat a vraiment fait son travail. Je ne veux pas jeter la pierre sur les uns ou les autres. Je ne sais pas s'ils ont fait preuve de la préparation, de la vision nécessaire. En tout cas, nous sommes aujourd'hui dans une situation de crise par rapport à 30 personnes, alors que plusieurs milliers de personnes vivent sur une île comme Lampedusa.

Donc, de grâce – et c'est moi qui vous le dis –, un peu de retenue chez les uns et les autres sur ce genre de thématique. Je tiens en tout cas à saluer le rôle du Conseil administratif. Il a non seulement accepté d'accueillir ces personnes mais, en plus, contrairement à d'autres, il n'a pas utilisé les allumettes, il a proposé un médiateur, il cherche des solutions pour sortir un peu de cette impasse. Alors n'en faisons pas un enjeu. Votons cette résolution! Elle est assez neutre. D'une certaine façon elle félicite le Conseil administratif, surtout dans son rôle de médiateur – et non de pyromane... Mais de grâce cessons cette stigmatisation inutile.

M. Pascal Holenweg (S). Ça me fait tout drôle, mais je me trouve très «gouvernemental» depuis une semaine ou dix jours. C'est une posture dont je n'ai pas vraiment l'habitude et dont j'espère me sortir le plus rapidement possible. Heureusement, on va vers les vacances, et le bureau m'a offert un mois supplémentaire de vacances de commission... Je me trouve ainsi très gouvernemental, soutenant la position du gouvernement municipal. Evidemment, ce n'est qu'un gouvernement municipal... Je soutiens cette position parce qu'elle est contradictoire de celle d'un gouvernement cantonal, ou contradictoire d'une absence de position du gouvernement cantonal.

La résolution qui vous est soumise demande, d'une part, de saluer les efforts du Conseil administratif pour trouver une solution digne et durable à l'hébergement de quelques dizaines de personnes. Sur les 60 millions qui sont en état de migration à travers le monde, ce n'est pas un effort démesuré. D'autre part, elle demande de constater que l'autorité politique, la structure politique, l'institution politique compétente chargée de l'hébergement des requérants d'asile, qu'ils soient déboutés ou pas, n'est pas, dans l'ordre juridique suisse, la Ville de Genève mais le Canton. Si on a un problème d'hébergement pour quelques dizaines de personnes, c'est bien qu'une autorité politique n'a pas complètement

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

ou pas du tout fait son travail, et c'est forcément que celle qui aurait dû le faire ne l'a pas fait.

Je rappelle qu'on présente une résolution. Une résolution est une position de ce Conseil municipal, ce n'est pas une décision. On exprime un avis, un avis majoritaire, celui de la majorité du Conseil municipal. Si comme je le souhaite, comme nous le souhaitons, la résolution qui vous est présentée par les trois groupes de l'Alternative est acceptée, cette position deviendra l'avis de la majorité du Conseil municipal.

Elle consiste à soutenir l'exécutif de la Ville de Genève dans un travail qui n'est finalement ni subversif – on peut le regretter, selon les options qui sont les nôtres en matière de subversion – ni illégal. Il s'agit simplement d'un travail de substitution à une collectivité publique, le Canton, qui ne fait pas son travail. Une résolution est une prise de position du Conseil municipal – ce n'est rien d'autre. Cela dit, plus j'entends les interventions, en particulier celles du Mouvement citoyens genevois sur l'«occupation» entre guillemets mais sans majuscule du Grütli par quelques dizaines de requérants d'asile, qu'ils soient déboutés ou pas, plus je me sens gouvernemental. Il me tarde de retrouver une posture qui me soit un peu plus habituelle.

La Ville de Genève, en assurant l'accueil des déboutés de l'asile au Grütli, en assurant l'accueil des hommes en trop aux Tattes, que l'on veut stocker dans des abris PCi, en nommant un médiateur pour trouver une solution, assume certes une responsabilité qui ne devrait pas être la sienne, mais elle ne l'assume, qu'on le veuille ou non, que parce que le Conseil d'Etat s'en défausse sur elle et sur le mouvement de solidarité. Si l'hébergement digne et durable que l'on s'attache à trouver pour ces hommes qui occupent le Grütli avait été trouvé, on n'aurait pas cette discussion, on n'aurait pas cette résolution et on n'aurait pas ce problème considérable consistant à trouver un hébergement pour 30, 40 ou 50 personnes dans une ville de 200 000 habitants qui se trouve être l'une des plus riches du monde.

Même quand ils nous gouvernent réellement, il nous arrive de nous demander à quoi peuvent bien servir nos gouvernements. Alors, quand le gouvernement ne gouverne pas, quand un gouvernement n'accomplit pas la tâche qui lui est confiée par la loi qu'il est chargé d'appliquer, quand le Conseil d'Etat du Canton de Genève, chargé de l'hébergement des requérants d'asile, n'est pas foutu de trouver des places d'hébergement dignes et durables pour 30, 40 ou 50 personnes, c'est bien la question de l'utilité de ce gouvernement qui se pose, de sa légitimité.

Que demande la résolution qui vous est soumise? Elle ne vous demande qu'une chose: soutenir le Conseil administratif tant que le Conseil d'Etat n'a pas décidé de faire le travail que la loi lui impose. A partir du moment où le gouvernement cantonal aura enfin décidé de faire son boulot, d'assurer un hébergement

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

digne et durable à quelques dizaines de personnes, la tâche du Conseil administratif sera terminée, puisqu'il ne fait qu'accomplir une tâche de substitution à un gouvernement absent. Depuis une semaine, par la voix du conseiller d'Etat Poggia, le Conseil d'Etat ne cesse de dire qu'il n'a pas de lieu vacant à offrir. Moi j'ai un lieu vacant à offrir – et ce sera ma conclusion. C'est la tour Baudet. Parce que depuis une semaine elle me paraît singulièrement vacante de toute espèce de présence politique intelligente et efficace. Je ne sais pas si on peut considérer la tour Baudet comme un lieu d'hébergement digne et durable, je ne sais pas si elle dispose de cuisines et de sanitaires mais, de toute évidence, on peut en tout cas y dormir, car cela fait dix jours que ceux qui l'occupent y roupillent...

Le président. Le bureau a décidé de clore la liste. Il a également décidé que nous finirions nos travaux à 23 h, quoi qu'il arrive. La parole est à M. Pascal Spuhler.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de quoi parle-t-on exactement? D'une petite trentaine de requérants célibataires qui, en fait, ont été manipulés par un groupuscule de gauche, évidemment, afin de faire un petit buzz politique et d'envahir un bâtiment culturel, le Grütli, l'un des navires amiraux de la culture genevoise. Aujourd'hui, plusieurs associations qui utilisent le Grütli tous les jours ne le peuvent plus parce qu'une bande a envahi ces locaux et en abuse sans aucune autorisation. Une forme de lâcheté tolérée par le Conseil administratif qui, par un communiqué de presse publié hier, je crois, accuse le Conseil d'Etat et lui demande de prendre des responsabilités, alors qu'il n'a pas pris les siennes en refusant cet envahissement.

Mesdames et Messieurs, si ces requérants d'asile étaient destinés à aller pendant quelque temps dans un abri PCi – et je vous répète encore une fois qu'il s'agit d'hommes, tous célibataires, qui sont également déboutés et donc frappés d'une décision de non-entrée en matière – des NEM, comme on dit –, c'était pour laisser des places libres à des nouvelles familles de réfugiés qui devaient, en tant que familles, s'installer dans des bâtiments autres que des abris PCi. En soutenant ce genre de choses, vous mettez en confrontation les requérants eux-mêmes, d'un côté les célibataires, qui peuvent très bien accepter une situation un peu plus difficile, consistant à habiter dans un abri PCi, de l'autre, des familles. Que feront-elles? Dormir dans la rue? Mesdames et Messieurs, vous savez que les places disponibles lors d'afflux de requérants et de réfugiés ne sont pas extensibles à volonté. Il faut prendre des décisions.

Les célibataires requérants d'asile déboutés doivent sortir de ce pays pour laisser la place aux vrais réfugiés. Car si je dis oui, Mesdames et Messieurs, à

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

l'accueil de familles de réfugiés qui fuient des pays en guerre, je dis non à ces requérants, à ces faux réfugiés qui viennent s'installer ici pour faire du trafic de drogue, comme on le voit tous les jours aux Pâquis et que toutes les familles subissent. (*Huées.*) Vous pouvez hurler! Je peux aussi! On est plus forts. Mesdames et Messieurs, ce que vous faites est juste scandaleux!

(*La présidence est momentanément assurée par M. Rémy Burri, vice-président.*)

Le président. S'il vous plaît... S'il vous plaît...

M. Pascal Spuhler. Vous comparez la situation de familles qui ont besoin de votre aide avec...

Le président. S'il vous plaît, Monsieur Spuhler... (*Le micro de M. Spuhler est coupé.*) Je vous ai coupé, Monsieur Spuhler. (*Brouhaha.*)

Une voix. Oh, les insultes... Fermez-la un peu! (*Exclamation.*)

Le président. S'il vous plaît... Vous avez terminé, Monsieur Holenweg? Merci. Si vous voulez la parole, vous appuyez pour demander la réouverture de la liste. Merci, Monsieur Spuhler. Je donne la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président de séance. Il y a quand même une chose qui m'étonne... Au fond, selon les bancs d'en face, la Ville de Genève doit s'occuper de toute la misère du monde. Si c'était aussi facile et que la Ville de Genève arrive à elle toute seule à résoudre tous les problèmes dramatiques, notamment au Moyen-Orient mais pas seulement, ce serait merveilleux, on serait dans le monde des Bisounours! Mais on n'est pas dans le monde des Bisounours. Je crois que vous vous trompez. Ce n'est pas le rôle de la Ville de Genève que de régler tous les problèmes qui existent, et même à Genève.

Il faut se rappeler que la Ville de Genève est une commune. Et contrairement à ce que certains disent, je crois que l'Etat fait son travail. Il y a encore 150 logements en préparation. Ils sont bloqués parce qu'il y a des problèmes d'échanges de parcelles. Comme on voudra accueillir à un moment donné de

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

nouvelles familles, des Syriens en famille, il faut trouver une place. Pour l'instant, ma foi, on n'a pas le choix; il faut faire un échange et peut-être privilégier ces familles au détriment d'autres personnes. D'autres dont, par ailleurs, la demande d'asile a été refusée... Ils doivent quitter la Suisse. Alors quoi? Ils doivent quitter la Suisse mais on va continuer à les accueillir ici? Eh bien non, à un moment donné, ils doivent l'admettre et quitter le territoire de Genève.

Et vous faites grand cas de leurs conditions d'accueil: «Ah, non, c'est dramatique, ils ne peuvent pas aller quelque temps dans les abris de protection civile.» Mais vous avez vous-mêmes, à propos d'autres populations en difficulté, demandé l'ouverture... (*Signe de dénégation de M. Schnebli.*) Vous pouvez branler la tête dans tous les sens, Monsieur Schnebli, c'est la vérité. C'est vous qui avez demandé l'ouverture pendant l'hiver d'un deuxième centre de protection civile pour y loger les sans-abri et toute une série d'autres populations. Ceux-là auraient le droit, selon la Ville de Genève, selon vous, d'être dans les abris PCi, mais pas des requérants d'asile délinquants et déboutés? Eh bien non, vous faites fausse route! C'est pour cela que nous ne pouvons vous soutenir, que nous ne pouvons soutenir le gouvernement de la Ville dans cette façon de voir les choses. A un moment donné, il faut aussi accepter les décisions de justice et essayer de faire au mieux par rapport à ce qu'on a. Autrement, comme cela a été dit tout à l'heure, accueillez-les chez vous! Il y a plus de manifestants que de personnes en difficulté... Prenez-les chez vous! Et vérifiez bien, quand vous aurez fermé la porte, qu'ils ne partent pas avec les meubles... A un moment donné, il faut également se rendre compte que ce sont des requérants déboutés et des délinquants. Alors qu'ils rentrent chez eux!

M. Tobias Schnebli (EàG). Voyons quand même les choses dans leur contexte. Cette crise, comme elle a été définie, avec tous les souhaits et les vœux qu'on peut émettre aujourd'hui pour qu'elle se résolve rapidement, ne concerne que quelques dizaines de personnes, et je suis convaincu qu'une solution acceptable sera rapidement trouvée. Mais elle est juste le révélateur local d'une crise de dimension beaucoup plus grande, cela a déjà été évoqué en partie. Le phénomène est vraiment global. Il touche toute l'Europe et aussi, évidemment, les continents avoisinants, le Moyen-Orient, avec les guerres effroyables qui s'y déroulent, et l'Afrique.

Gardez simplement à l'esprit, chers collègues, que le revenu par tête d'habitant dans l'Union européenne est 50 à 60 fois celui des pays d'Afrique subsaharienne, et c'est même 80 fois plus en Suisse, qui est encore plus riche. Des Erythréens, des Congolais qui viennent travailler ici gagnent en un mois ce qu'ils gagneraient en huit ans chez eux. Ce sont, d'une certaine façon, les causes structurelles de ce problème. Des requérants d'asile sont déboutés, d'autres ne le sont pas. Mais cela fait certainement mal de s'entendre injurier – et encore plus d'entendre les applaudissements – lorsque certains préopinants disent de faire

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

gaffe qu'ils ne partent pas avec les meubles ou lorsqu'ils parlent de manière générale de «ces délinquants». Comment osez-vous dire une chose pareille et injurier des personnes de cette façon? (*Remarque.*) Eh bien, elles ont le mérite de mettre le doigt sur ce problème d'accueil. Ce n'est pas un énorme problème, c'est sûr, néanmoins c'est un problème.

Genève, qui fait tous les efforts pour accueillir toutes les richesses du monde en fermant les yeux et les oreilles sur l'origine des fonds et la façon dont ces richesses ont été gagnées, se doit non seulement d'avoir les institutions qui défendent les droits humains, les droits humanitaires, mais aussi d'offrir au moins les standards d'humanité minimaux aux plus démunis, aux plus délaissés, à ceux que l'on s'apprête justement à refouler.

Je vous l'ai dit, le phénomène est global. La globalisation fait des ravages dans le Sud. Elle fait des ravages ici aussi, c'est clair. De la même manière qu'il y a ici des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, des chômeurs, des personnes qui perdent leur boulot à cause des délocalisations, c'est la même chose mais en 50 à 80 fois pire dans ces pays du Sud, d'où certains partent en quête d'un avenir meilleur ici. Certains peuvent rester, d'autres non. Mais on n'a pas le droit de les traiter de manière inhumaine. Je vous le rappelle, il revient au conseiller d'Etat Poggia le mérite d'avoir utilisé le mot «conditions inhumaines» pour décrire l'accueil dans ces abris PCi, et c'est la moindre des choses, à Genève, qu'on garantisse de trouver une solution à ce problème, si petit soit-il évidemment. Regardez ce qui se passe en Italie. C'est 20 ou 200 fois plus difficile. Allez ailleurs! Les problèmes sont 20 fois plus énormes qu'à Genève. Arrêtons cette hypocrisie et ce cynisme consistant presque à dire qu'il n'y a pas de solution, que ce sont des squatters, des illégaux, des délinquants, des vendeurs de drogue.

Une voix. Absolument!

M. Tobias Schnebli. Non mais attendez... Venez, Monsieur, présenter des accusations étayées, des noms et des prénoms! Vous transmettez, Monsieur le président. D'où tenez-vous tout ça? (*Brouhaha.*) Et vous le découvrez aujourd'hui en plus de ça... Bref. Considérons donc que ce n'est que le voyant d'un problème auquel Genève sera encore beaucoup plus confronté à l'avenir. Vous savez, en effet, que Genève est destiné à devenir un *hub* de renvoi de ces personnes, en d'autres termes un centre d'accueil pour les personnes à renvoyer en provenance de toute la Suisse, l'un des trois ou quatre qui sont prévus par la nouvelle législation.

Vous pouvez tenir des propos diffamants et toutes les injures que vous voulez. Mais des éléments me disent que ce sont des êtres humains et qu'il y aura toujours d'autres êtres humains qui se bougeront pour les défendre, notamment

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

lorsqu'un être humain est prêt à être refoulé dans un vol spécial. (*Brouhaha.*) Moi, je connais des gens qui sont allés à Cointrin faire un *sit-in* pour empêcher le renvoi de ce jeune Africain par un vol spécial. Quand on leur demande pourquoi, puisque la personne n'est pas forcément militante, elle répond: «Parce que je déteste les vols spéciaux, c'est quelque chose d'exécration.» Oui! On n'aime pas voir les gens liés pieds et poings, comme à l'époque des navires d'esclaves mais dans l'autre sens... (*Exclamations.*) Oui, il faut le dire! Et je suis content...

(*La présidence est reprise par M. Carlos Medeiros, président.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, restons calmes...

M. Tobias Schnebli. ... heureux et fier qu'il y ait encore beaucoup d'êtres humains, ici à Genève, qui se bougent pour défendre ces valeurs d'humanité. (*Exclamations.*) Ce n'est pas pour rien. Ce soir, je suis très fier de pouvoir dire, pour nous aussi, qu'au centre de cette question, il y a l'humain.

M. Sylvain Thévoz (S). Je recadrerai un peu le débat sur quelques points. Le premier est peut-être mineur, mais il n'est pas vrai – vous transmettez à M. François Bärtschi, Monsieur le président – que M. Haas a failli être lynché. J'étais présent. M. Haas est venu, en marge de la manifestation, la provoquer et on l'a gentiment prié de se déplacer. Donc, en matière de pyromanie, le Mouvement citoyens genevois s'illustre à nouveau. (*Exclamation.*)

Le président. Monsieur Sormanni, s'il vous plaît... (*Exclamations.*) On se calme... (*Exclamations.*) Hé, hé!!! Chut... Mesdames et Messieurs, il est 22 h 30. C'est la dernière séance avant les vacances. Pourrait-on travailler jusqu'au bout? (*Remarque.*) Vous prendrez la parole si vous vous êtes senti mis en cause.

M. Sylvain Thévoz. Je répète. M. Haas n'a pas failli être lynché. Il est venu le long d'une manifestation et on l'a simplement prié... (*Exclamations.*) M. Haas n'était pas menacé d'être lynché, j'étais en face de lui – il pourra le raconter s'il le souhaite. On l'a simplement prié de se déplacer parce qu'il était venu provoquer une manifestation qui a ensuite poursuivi son chemin. Voilà, on peut passer au point suivant. (*Exclamations.*) Certains dans les bancs d'en face parlent de manipulation...

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

Le président. On se calme... Monsieur Thévoz, restons dans le débat, s'il vous plaît. Ne parlons pas d'événements dont nous ne savons rien, où il n'y a pas de témoin. (*Remarque.*) Essayons d'être dans le sujet.

M. Sylvain Thévoz. Monsieur le président, je ne vais pas entamer de débat directement avec vous, mais je pose un point de vue. Je m'étonne que le banc entier du Mouvement citoyens genevois m'empêche de poursuivre un propos (*exclamations*) qui peut être contesté mais, s'il vous plaît, Monsieur le président, faites respecter les tours de parole. Demandez au Mouvement citoyens genevois de garder le silence. Ils proposeront une autre version.

Le président. Monsieur Thévoz, ce n'est pas à vous de m'expliquer comment je dois diriger les débats. La seule chose que je vous demande – et je le répète – est de rester dans le sujet, s'il vous plaît. Ne parlez pas d'événements qui ne concernent pas ce dont nous parlons.

M. Sylvain Thévoz. Merci, Monsieur Medeiros. J'essaie d'être dans le sujet. Il me semble que je parle d'une manifestation qui a «failli» entre guillemets dégénérer parce que M. Haas était venu faire de la provocation.

Une voix. Mais ce n'est pas vrai! (*Exclamations.*)

M. Sylvain Thévoz. Je pense que les réactions du Mouvement citoyens genevois et de M. Sormanni montrent combien, sur ce sujet sensible, certains – c'était mon propos – sont prêts à jouer les pyromanes. (*Exclamations.*)

En outre, j'ai entendu M. Brandt et M. Spuhler parler de «manipulation», d'«instrumentalisation». C'est faire très peu de cas des requérants, qui prennent la parole, qui sont organisés. Je pense que M. Kanaan pourra aussi le dire, lorsqu'il y a des discussions, les requérants sont en première ligne. Ce ne sont pas des sous-hommes, ce ne sont pas des personnes qui ne savent pas ce qu'elles disent. Il faut un peu sortir aussi du paternalisme. Or, quand j'entends les mots «instrumentaliser» et «manipuler», je pense que c'est aussi manquer de respect à ces personnes. (*Remarque.*)

Troisièmement, la droite parle d'afflux massif. Pas plus tard qu'aujourd'hui, l'association Vivre ensemble a rappelé, en se basant sur des données du Secrétariat d'Etat aux migrations, qu'il ne s'agit pas d'un afflux massif mais de cycles de migration. (*Remarque de M. Pastore.*)

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

Le président. Monsieur Pastore, s'il vous plaît...

M. Sylvain Thévoz. Ce sont des cycles de migration et ils ne sont pas aussi terribles que lors de la guerre des Balkans. Vous avez raison, ce sera peut-être plus important demain. Néanmoins parler d'afflux massif aujourd'hui est erroné.

En outre, M. Brandt dit que de la publicité est faite en faveur du Grütli. Il n'est pas fait de la publicité sur le Grütli – et là, je rejoins totalement M. Schnebli –, c'est un événement qui a des conséquences fondamentales pour notre ville. C'est aussi quelque chose qui doit être relié, par exemple, avec l'occupation de la paroisse de Saint-Laurent à Lausanne. Et penser qu'on fait juste de la publicité pour un petit lieu, alors qu'une paroisse est occupée à Lausanne, alors que plusieurs collectifs sont mobilisés, alors que le Parti socialiste a lancé un communiqué de presse pour soutenir leurs revendications, alors que SolidaritéS, les Verts proposent de trouver des solutions à un problème épineux, c'est traiter ce problème un peu par-dessus la jambe.

Cela dit, je pense que nous avons pour but commun en tant qu'élus, en tant qu'élus de la Ville, la recherche de solutions. Depuis le 15 juin, le Grütli est occupé. Remercier n'est peut-être pas le mot, mais je pense qu'il faut en tout cas – et c'est le sens de cette résolution – louer les efforts de la Ville, de M^{me} la maire Esther Alder, de Sami Kanaan, bien sûr, conseiller administratif à la culture et aux sports, et de Ueli Leuenberger, le médiateur. Le Parti socialiste tient, dans un climat passionné, conflictuel, à leur rendre hommage parce que le Conseil d'Etat se désintéresse complètement des enjeux du Grütli depuis le début de cette crise.

M. Daniel Sormanni. Ce n'est pas vrai, c'est faux!

M. Sylvain Thévoz. Monsieur le président, est-ce que je peux terminer!

Le président. Vous prendrez la parole, Monsieur Sormanni, et vous direz ce que vous avez envie de dire, mais il faut arrêter maintenant, autrement on n'y arrivera pas. (*Remarque de M. Sormanni*). Mensonge ou pas mensonge...

M. Sylvain Thévoz. Monsieur le président, je veux bien répondre à M. Sormanni. Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi quelle est la dernière prise de position de M. Longchamp sur ce qui se passe au Grütli! Qui a entendu une position du Conseil d'Etat? Depuis le début de la crise, le Conseil d'Etat est aux

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

abonnés absents. Parfois, il envoie un peu Poggia au casse-pipes... Vous devriez plutôt être d'accord avec cette assertion, Messieurs du Mouvement citoyens genevois. Maudet dit que cela ne le concerne plus. Quant à Longchamp, on ne l'entend pas. Voilà où on en est aujourd'hui. Sur ce front, la Ville est bien seule. Pour l'instant, elle poursuit le dialogue...

Le président. Vous devez conclure, Monsieur Thévoz...

M. Sylvain Thévoz. Pardon? On m'a passablement coupé, Monsieur le président, je vais aller au bout de mon argumentation.

Les bancs d'en face disent qu'il faut évacuer – ils ont essayé hier d'aller dans ce sens dans une résolution. Voilà la posture de la droite: on a un problème, on ne sait pas comment faire, on va évacuer. Des gens qui cautionnent le fait de prendre ces personnes pour les mettre dans des abris PCi comme si c'était des numéros, parce que c'est ce qui se passe, veulent maintenant envoyer la police au Grütli pour les en sortir. Bravo, Messieurs! Envoyez la police dans un lieu où il y a un théâtre, un restaurant, où il y a des enfants... Et vous aurez gagné quoi? (*Exclamations.*) Qu'est-ce que vous aurez gagné pour la ville de Genève? Vous mettrez ensuite des policiers autour du Grütli pour que personne n'y entre à nouveau? Vous mettrez des policiers autour du Musée d'art et d'histoire pour que personne n'y aille? Les gens qui ne veulent pas voir qu'il y a un problème majeur, qui est le résultat direct d'une négligence du Conseil d'Etat qui, pendant des années...

Le président. Vous devez conclure maintenant, Monsieur Thévoz. On vous a donné une minute de plus...

M. Sylvain Thévoz. ... n'a rien fait sur le thème de l'asile, doivent en tout cas se donner un jour, deux jours, dix jours – deux semaines, s'il le faut – pour que, à partir de cet événement, qui peut sembler mineur mais qui a de grandes ramifications, des solutions soient trouvées à court et moyen terme. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat doit venir discuter avec le Conseil administratif, avec les associations... (*M. Thévoz poursuit son intervention, mais son micro est coupé.*)

Le président. C'est bon! Monsieur Haas, vous avez la parole, par contre si c'est pour entrer dans un dialogue stérile qui n'amènera rien de plus au débat, cela ne servira strictement à rien. Je vous donne une minute.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Merci, Monsieur le président. Pour un peu plus d'une minute... (*Exclamations.*) J'ai vraiment été mis en cause par M. Thévoz. Je ne voulais absolument pas prendre la parole sur cet objet. Néanmoins, M. Thévoz a dit une grande contrevérité.

Je vais juste résumer ce qui s'est passé. Je me suis malheureusement retrouvé au mauvais endroit au mauvais moment. J'étais en train d'attendre ma fille tranquillement sur le trottoir, absolument sans provocation. La personne en tête de la manifestation m'a reconnu et m'a dit avec un microphone – à cette heure-là, je peux me permettre de dire les mots tels qu'ils ont été prononcés dans la rue: «Ça, c'est un enculé du Mouvement citoyens genevois comme Mauro Poggia...»

Le président. Chut... Le langage, Monsieur Haas, le langage...

M. Jean-Philippe Haas. Je répète ce qui s'est dit durant la manifestation. C'est une citation, juste une citation.

Le président. C'est vous qui le dites. Encore une fois, nous ne savons pas ce qui s'est passé. (*Remarques.*)

M. Jean-Philippe Haas. Excusez-moi, je poursuis: «Voilà, c'est un extrémiste du Mouvement citoyens genevois...» (*Le micro de M. Haas est coupé.*) (*Protestations.*)

Le président. Votre temps de parole est épuisé, Monsieur Haas. La parole est à M^{me} Michèle Roulet. (*Exclamations.*) Monsieur Haas, je vous ai donné une minute.

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Ce n'est pas normal!

Le président. Vous avez eu une minute, Monsieur Haas. Madame Michèle Roulet, vous avez la parole.

M^{me} Michèle Roulet (LR). Moi j'aimerais revenir au texte, car il y a quand même quelque chose qui me surprend. On a trois fois le mot «durable». Or, je crois que la seule chose de durable chez les bancs d'en face est votre démagogie. Votre

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

ton donneur de leçons est insupportable. A vous écouter, on a vraiment l'impression que vous vous repaissez du malheur et de la misère des autres pour avoir le sentiment d'exister. (*Exclamations.*) A vous entendre, les autres ne font rien! Genève – je refais le geste de M. Tobias Schnebli – c'est l'argent, ça pue, Genève ne fait rien, le Canton ne prend pas ses responsabilités... Ce ton accusateur est insupportable. Ce n'est jamais moi qui ne fais rien, c'est toujours les autres.

On parle d'une trentaine de requérants d'asile déboutés. On parle de «conditions inhumaines». Les conditions d'accueil dans les abris PCi ne sont peut-être pas idéales, mais cette solution est temporaire. On est pris dans une situation d'urgence. Vous venez, comme ça, faire monter la mayonnaise, faire croire que c'est inhumain en incitant des gens à manifester dans la rue pour dire que ce sont des conditions sanitaires déplorables. Ce n'est pas vrai.

Lorsque je présidais la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, nous avons eu l'occasion, grâce à M^{me} Alder, d'aller visiter plusieurs abris PCi. C'est vrai, ce n'est pas l'idéal. Il n'y a pas de cour avec fenêtre sur jardin. Cela étant, les toilettes, les douches sont très bien équipées. Les repas sont exceptionnels, puisqu'on y sert des repas également. J'entends dire que ces requérants d'asile resteraient vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans lumière... Mais vous rêvez! Ils ne sont pas enfermés avec les portes fermées à clé! Ils viennent le soir pour dormir. On est dans une période où il fait beau, où il fait chaud. On peut même retarder l'horaire d'entrée de façon à ce qu'ils aient un lit le soir, une literie, de très bonnes choses à manger. Je trouve donc que vous exagérez quand vous venez accuser qu'ils sont dans des situations déplorables.

Ceux qui nous écoutent doivent se dire que ce n'est vraiment pas avec le ton fielleux avec lequel vous vous exprimez qu'on pourra trouver des solutions humaines pour ces gens. Pour trouver des solutions humaines, il faut des chaînes de solidarité. Et ça commence par moi, par vous, par tout le monde. M. Brandt m'a précédée en parlant tout à l'heure de ce magnifique article et de cette personne qui ne s'est pas dit que c'était aux autres de s'en occuper. Elle a accueilli quelqu'un chez elle. Je trouve qu'on ne donne pas un bon exemple d'esprit constructif où l'on s'engage véritablement à améliorer la condition de ces personnes.

Lors de la Fête de la musique, j'ai d'ailleurs vu des gens qui doivent certainement soutenir vos mêmes idéologies. Vous les connaissez peut-être, c'est le groupe anti-bunkers, qui fait de la musique hard rock ou du rock metal, je ne suis pas spécialiste là-dedans... Eh bien, je peux vous dire que j'ai eu honte de voir, sur une scène payée par les contribuables, des musiciens lever le poing, dire des obscénités, appeler à la haine et au désordre dans notre ville, sous prétexte d'être un groupe anti-bunkers. Ce n'est pas avec ce ton accusateur, ce style fielleux que vous améliorerez véritablement le sort de personnes qui sont dans des situations de souffrance.

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

Quant à nos autorités municipales, elles sont pleines de contradictions. Elles disent un jour que ces requérants doivent quitter les lieux; le lendemain elles y renoncent. On peut comprendre ces atermoiements... on se trouve devant des situations humaines difficiles à gérer. Néanmoins, on a un médiateur. Laissons ce médiateur faire son travail. Ensuite, il faut toujours se rappeler qu'on est dans un Etat de droit. Peu importe les difficultés que certaines catégories de population traversent! Je vous rappelle qu'on a eu la même situation avec les indignés qui campaient au parc des Bastions, ce qu'aucun citoyen qui paie ses impôts n'a le droit de faire. Eh bien, je crois que, quand des autorités ne respectent pas l'Etat de droit, on se fragilise et on n'améliorera pas notre avenir.

Sur ce texte, notre groupe demande le vote nominal, et nous espérons que ceux qui l'accepteront seront cohérents et accueilleront quelques requérants chez eux, car il y en a dans les bancs en face qui ont de grandes propriétés et parfois même des grandes villas au bord du lac.

M^{me} Florence Kraft-Babel (LR). Mesdames et Messieurs, j'aimerais rappeler que tout ce débat, qui a été provoqué par la gauche, n'a qu'un sens, simplement de faire parler du sujet, de le faire mousser. Et je rejoins un peu presque contre mon gré l'attitude de mon collègue Pascal Holenweg, anarchiste gouvernemental ce soir... D'une certaine façon, le Conseil administratif a pris les choses en main, le Conseil d'Etat a nommé un médiateur.

Mesdames et Messieurs, cessons de faire monter la mayonnaise sur un sujet – je voudrais le rappeler à toutes les personnes qui gèrent ici le destin de cette commune – qui n'est pas des moindres, qui est extraordinairement sérieux. On n'est effectivement qu'au début d'une crise. Nous avons 30 personnes. Nous en aurons peut-être 60 demain, peut-être le triple ou le quadruple – nul ne sait. A ce titre, je regrette que vous ayez refusé dans votre majorité le projet de motion de mon collègue Simon Brandt. Il avait une vision d'avenir sur ce qui nous attend peut-être. Il demandait que le Conseil municipal encourage le retour des requérants déboutés. Et pas parce qu'on les rejette!

Mesdames et Messieurs, êtes-vous seulement une fois allés dans leurs pays? Nous, nous donnons des leçons d'humanité, mais c'est peut-être là-bas que l'on apprend ce qu'est vraiment la solidarité, ce qu'est vraiment l'humanité. Là-bas, on ne vous propose pas un petit local quelque part lorsque vous venez comme invité. On vous invite à la maison. On vous offre le repas, on vous offre l'hébergement. C'est comme ça, c'est leur culture. En réalité, c'est peut-être ce que nous avons à apprendre d'eux.

En fait, lorsqu'on parle de retour là-bas, c'est pour pointer du doigt ce qui leur manque ici, non pas ce qu'ils ont chez eux. Ce qui leur manque principa-

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

lement ici, c'est la dignité. Mon collègue Simon Brandt demandait à ce qu'on encourage ce retour à travers les fonds municipaux pour l'aide au développement, ce que je trouve extraordinairement important. Je regrette infiniment que vous l'ayez refusé dans votre majorité parce qu'il y a là un vrai enjeu. Nous serons tous gagnants. Vous apprendrez là-bas l'humanité, je vous le dis. Ils apprendront peut-être ici la dignité, mais c'est ensemble que nous serons gagnants. Je regrette ce refus. Je vous demande ce soir d'accepter le travail qui est fait patiemment par le Conseil administratif, avec le Conseil d'Etat et son médiateur, et de juger des résultats lorsqu'il nous sera rendu rapport de ce travail.

M. Stéphane Guex (EàG). Je vais tâcher de parler sans fiel – vous transmettez à M^{me} Rouillet, Monsieur le président. On se pose beaucoup la question dans ce Conseil... On dit que dormir dans un abri n'est pas si terrible que ça. Je n'ai jamais dormi dans un abri, ni à l'armée ni dans ma vie privée. Par contre, j'ai dormi au Grütli en tant que spectateur... Ça m'est arrivé, je le confesse. (*Rires.*) Ce n'est pas une solution durable, effectivement, mais c'est une solution acceptable, en tout cas momentanément.

Cela dit, je regrette qu'on soit, du côté de la droite, dans un système qui oppose les gens, les groupes entre eux, les familles aux célibataires, les citoyens aux requérants, les demandeurs de logements aux déboutés. Quitte à opposer, opposons-nous, les 80 conseillers municipaux, à 30 demandeurs d'asile, qu'ils soient déboutés ou pas. Laissons le côté politique de la chose et interrogeons-nous en tant qu'humains. Intérieurement, au fond de vous-mêmes, interrogez-vous en tant qu'humains et demandez-vous si, dans cette situation, vous accepteriez de vivre en Suisse ou ailleurs?

Effectivement, on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, comme disait quelqu'un. Cela étant, dans une ville où on accepte toute la richesse du monde, on pourrait accepter un peu de cette misère du monde. Voilà, je vous demande de voter la résolution.

M. François Bärtschi (MCG). Il y a quelque chose qui me dérange un peu dans le débat de ces derniers jours, c'est le double discours du Conseil administratif. Il dit que le Conseil d'Etat ne fait rien, que le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé ne fait rien. Mais il faut savoir que dimanche dernier une délégation du Conseil administratif a rencontré Mauro Poggia, a discuté avec lui, a même examiné des possibilités de relogement pour les requérants d'asile, pour les personnes déboutées qui sont au Grütli, pour donc trouver des solutions et travailler ensemble. Or, cela, on ne l'entend pas. On assiste à une sorte de double discours qui fait penser aux sinistres années du passé. On se

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

retrouve face à cette situation tout à fait hypocrite, car on entend des déclarations qui ne correspondent pas du tout à la réalité.

Je vais poser une question à M. Kanaan. Osez-vous publiquement dire que vous n'avez pas rencontré le conseiller d'Etat Mauro Poggia dimanche dernier?

Le président. Vous vous adressez à la présidence, s'il vous plaît...

M. François Bärtschi. Vous demanderez, Monsieur le président, au Conseil administratif et à M. Kanaan en particulier s'il ose affirmer qu'il n'a pas rencontré le conseiller d'Etat Poggia, qu'il n'a pas eu de discussion avec lui, qu'il n'a pas examiné les problèmes que posent ces réfugiés, qu'il n'a pas techniquement examiné avec lui ce genre de problèmes. Voilà ce que j'aimerais que vous transmettiez, Monsieur le président.

Je crois qu'il faut sortir de cette vision. Certains cherchent à mener un combat politique en utilisant ces pauvres requérants, alors que, dans le même temps, on envoie des sans domicile fixe dans des abris de protection civile. Là, tout le monde se fiche de leur situation, de leur état de santé psychologique ou physique! On est véritablement dans une instrumentalisation. Alors j'aimerais bien avoir ces réponses, car il n'est pas possible d'avoir ce genre de double discours.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Beaucoup de choses ont été dites. Je réponds en particulier à M. Bärtschi. Je vous souhaite la bienvenue dans ce Conseil municipal, Monsieur le conseiller municipal. C'est sa deuxième session. Hier, il a parlé d'«Etat voyou»; aujourd'hui d'hypocrisie. Je me réjouis de passer ces cinq ans en espérant qu'il ne commence pas à nous insulter à chaque déclaration...

J'ai évidemment rencontré M. Poggia dimanche avec M^{me} Alder – nous n'avons jamais dit le contraire. J'ai même dit à M. Poggia hier entre deux que nous critiquions le fait que le Conseil d'Etat le laissait bien seul dans ce dossier. Vous devriez même me remercier car, effectivement, tout seul il n'y arrivera pas. Personne, d'ailleurs, ne peut y arriver tout seul.

Cela étant, puisque vous voulez en savoir plus, Monsieur Bärtschi, au sujet de la fameuse rencontre de dimanche, c'est nous qui l'avons sollicitée. M. Poggia y a répondu, avec M. Giroud et des gens de l'Hospice. Nous avons fait le tour du centre sportif de la Queue-d'Arve. Rien n'allait. Rien n'allait! Il y avait toujours une raison pour laquelle ça n'allait pas: la police du feu, la sécurité, la population qui casserait tout... C'était le tableau le plus noir que l'on puisse imaginer. Nous

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

avons proposé des lieux; il n'en veut pas. Avec cette approche-là, on n'arrivera nulle part, Monsieur Bärtschi! Quelles qu'en soient les raisons, rien n'est bon, rien ne va à part les abris PCi! C'est son droit. C'est le droit du Conseil d'Etat. (*Exclamations.*) Nous, nous proposons des solutions, mais nous constatons qu'il y a une absence totale de prise en compte des dites propositions.

Concrètement, nous constatons que le Conseil d'Etat a fait preuve d'un silence assourdissant. Cela fait trois fois en une semaine que le Conseil administratif de la Ville de Genève et le Conseil administratif de la Ville de Carouge demandent une entrevue avec une délégation du Conseil d'Etat. Nous n'avons même pas d'accusé de réception. Alors je veux bien que les petites communes ne comptent pas, mais c'est une marque de mépris institutionnelle qui est tout simplement inacceptable. C'est un manque de respect et, surtout, un déni de réalité. Et cela concerne l'ensemble du Conseil d'Etat – je tiens à le préciser.

Il se trouve que nous avons hérité de ces requérants. Ils se sont installés au Grütli. Il est vrai, je le dis en toute franchise, que M. Maudet m'a proposé de les évacuer dans la demi-heure, dans les cinq minutes qui ont suivi – là, il a réagi très vite. Nous avons décidé avec M^{me} Alder de ne pas faire d'évacuation. Cela aurait été irresponsable à la fois pour des raisons politiques – et je l'assume pleinement avec M^{me} Alder et la majorité du Conseil administratif – mais aussi pour des raisons pratiques. Il y avait à ce moment-là des séances de cinéma, des clients dans le restaurant, des gens dans les ateliers. En plus, si on avait évacué, on aurait dû blinder le bâtiment pour éviter qu'ils ne reviennent, ou peut-être encore blinder le Musée d'art et d'histoire ou tous les centres sportifs.

Un mouvement politique est en cours. Il a au moins eu le mérite d'attirer l'attention sur la réalité à Genève, que beaucoup ne veulent pas admettre. Nous avons 30 personnes au Grütli. Nous en avons quelques centaines dans les abris aux Tattes. On risque d'en avoir des milliers bientôt, qu'on n'aime ou qu'on n'aime pas. Je ne suis pas forcément enchanté de cette situation. Cela est dû à la réalité migratoire dans ce monde – je ne vais pas m'appesantir là-dessus, ça a largement été dit. Il y a cependant une réalité qui n'a pas été anticipée, et il se trouve que cela est du ressort de la Confédération et du Canton. Les communes font les pompiers... pas les pyromanes car, en attendant, nous cherchons vraiment des solutions. Nous ne sommes pas sûrs que tout le monde fasse la même chose.

Le Grütli n'est évidemment pas une solution, et évidemment que nous faisons tout avec M^{me} Alder pour que ces requérants puissent aller ailleurs. J'insiste sur le fait que le collectif militant comme les requérants qui sont chez nous s'en tiennent aux règles que nous leur avons fixées. J'en profite pour rendre hommage au personnel du Grütli, à toutes les équipes du département de la culture et du sport concernées qui ne sont a priori pas formées pour héberger des requérants ou des militants et qui, jour et nuit, avec l'appui des services de M^{me} Alder, essaient

Résolution: une solution durable pour l'hébergement des requérants d'asile

de faire en sorte que cela se passe bien – et cela se passe correctement avec la collaboration du collectif. Mais eux comme nous savent très bien que ces couloirs ne sont pas prévus pour y dormir, pour y vivre et que ce n'est, effectivement, pas une solution à terme. Cela étant, ils ont le mérite d'avoir attiré l'attention sur une situation qui ne va pas.

J'ai fait l'armée, j'ai fait les abris de protection civile, néanmoins je savais qu'à la fin de la semaine je rentrais chez moi. La journée, j'étais occupé. Ces gens entrent en abri, ils ne savent pas quand ils en sortent. Cela peut durer des mois, de très longs mois. En plus, personne ne les a occupés durant la journée. Il y a même des formations politiques qui ont soigneusement veillé au parlement fédéral à interdire globalement à tout requérant d'avoir la moindre activité, pour être sûr qu'ils soient désœuvrés... C'est le meilleur moyen de générer des tensions communautaires, des trafics. Je ne m'en félicite pas, ça ne me fait pas plaisir.

Effectivement, parmi les requérants au Grütli, il y a des gens qui ont un casier judiciaire. C'est une réalité, il ne faut pas s'en cacher. Mais si on commence à faire le tri parmi les requérants, après on fera le tri parmi nos sans domicile fixe, ensuite parmi nos chômeurs, parmi nos vieux, parmi nos jeunes, nos handicapés... On va jusqu'où comme ça? Vous avez fait référence au passé, Monsieur Bärtschi. Il y a des choses beaucoup plus graves que cela.

Aujourd'hui, l'Hospice général exige, à cause de l'incendie des Tattes, qu'on mette la ceinture et les bretelles à tout local d'accueil destiné aux requérants d'asile: Police du feu, Police des constructions... Je les comprends, ils sont au tribunal à cause de l'incendie des Tattes. Mais on ne trouvera pas de solutions comme ça. Allez dans n'importe quelle gare d'Italie! Il y a des milliers de migrants. Certains vont passer la frontière, qu'on le veuille ou non. Le Tessin veut construire des barrières... On n'y arrivera pas comme ça. On a intérêt à s'y préparer, on a intérêt à les accompagner.

Notre médiateur, M. Leuenberger, a vécu de près la guerre des Balkans. On a aussi eu un fort afflux en peu de temps. A l'époque, nos prédécesseurs ont eu l'intelligence de dire: «Quelle que soit la durée de leur séjour, quel que soit leur statut légal, quelles que soient les erreurs qu'ils ont pu commettre – les erreurs au sens pénal – ils sont là. Si on ne les accompagne pas tant qu'ils sont ici, cela va mal se passer.» Du coup, ça s'est passé relativement bien à Genève grâce à des structures d'accompagnement, des lieux de jour.

Aujourd'hui, je tiens à le dire, j'aimerais que ces requérants quittent le Grütli le plus vite possible, dans leur intérêt, dans l'intérêt du mouvement comme dans celui, évidemment, de la Maison des arts du Grütli. On a éventuellement des pistes de secours pour les transférer provisoirement – et ils seront impliqués ces prochains jours dans leur intérêt comme dans le nôtre –, mais les communes n'ont pas à se substituer au Conseil d'Etat.

Nous avons demandé une *task force*; nous n'avons toujours pas de réponse. Nous avons demandé une entrevue au Conseil d'Etat; nous n'avons toujours pas de réponse. Peut-être qu'ils ont construit des logements, peut-être qu'ils ont des pistes; nous ne sommes pas au courant. Nous ne sommes au courant de rien. Ils sont dans leur boîte noire et on a l'impression qu'ils ne font rien. Nous leur avons demandé un plan d'action; nous n'avons pas de réponse et la Ville de Carouge n'a pas de réponse. Si telle est leur façon de gérer les affaires publiques, ce n'est pas la nôtre!

Une voix. Bravo! (Applaudissements soutenus de la gauche.)

Le président. Mesdames et Messieurs. Il est 23 h. Le bureau avait décidé qu'on arrêterait les travaux à 23 h. Les prochaines séances se tiendront le 7 septembre pour le renvoi du budget et les 15 et 16 septembre pour la continuation des travaux. Je vous annonce les nouveaux objets. (*Protestation de M^{me} Figurek.*) Faites une motion d'ordre, Madame. Le bureau avait décidé de cela, eh bien, on va jusqu'au bout! (*Brouhaha.*) Cela a été annoncé auparavant, Madame Figurek, c'est comme ça. (*Remarque de M^{me} Figurek.*) Pourquoi n'aurait-on pas le droit? (*Remarque.*) Mesdames et Messieurs, le règlement ne prévoit rien, M. Touma vient de le confirmer. Le bureau a décidé une heure avant la séance qu'on arrêterait les travaux à 23 h. Donc, Madame Figurek, nous suivons simplement la décision que nous avons prise. (*Exclamations.*) Il fallait déposer une motion d'ordre...

6. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Nous avons reçu les motions et le projet de délibération suivants:

- M-1188, de MM. *Pascal Spuhler, Daniel Sormanni, Carlos Medeiros, Daniel Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, François Bärtschi et Amar Madani*: «Fermages de la Ville: une gestion transparente!»;
- M-1189, de M^{mes} et MM. *Olivier Baud, Tobias Schnebli, Stéphane Guex, Brigitte Studer, Maria Pérez, Gloria Castro, Vera Figurek, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek et Pierre Gauthier*: «Pour une diffusion et une retransmission des débats du Conseil municipal efficaces»;
- PRD-104, de M^{mes} et MM. *Simon Brandt, Michèle Roulet, Florence Kraft-Babel, Michel Nargi, Vincent Subilia, Natacha Buffet-Desfayes, Olivier Wasmer, Patricia Richard, Helena Rigotti, Sophie Courvoisier et Guy Dossan*: «Baissons les salaires du Conseil administratif».

7. Interpellations.

Le président. Nous avons reçu l'interpellation orale suivante:

- IO-256, de *M. Olivier Baud*: «Où en est le projet de buvette saisonnière censée prendre place dans l'édicule construit à l'occasion de l'Exposition nationale suisse de 1896, sis au boulevard James-Fazy, au début du pont de la Coulouvrenière, sur la rive droite, et jouxtant le parc Saint-Jean?»

8. Questions écrites.

Néant.

Le président. Mesdames et Messieurs, la séance est levée. Je vous souhaite de bonnes vacances. (*Protestations.*)

Séance levée à 23 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	594
2. Communications du bureau du Conseil municipal	594
3. Questions orales	594
4. Projet de délibération du 24 juin 2014 de MM. Daniel Sormanni, Pascal Spuhler, Laurent Leisi et Daniel-Dany Pastore: «Maîtriser l'endettement (bis)» (PRD-90)	595
5. Résolution du 22 juin 2015 de M ^{me} et MM. Tobias Schnebli, Grégoire Carasso et Sandrine Burger: «Pour une solution durable et dans la dignité au problème de l'hébergement des requérants d'asile» (R-187)	615
6. Propositions des conseillers municipaux	642
7. Interpellations	643
8. Questions écrites	643

Le mémorialiste:
Ramzi Touma